

6 Août 1915
Province de Québec
Ville de St-Henri

Une assemblée du Comité de Feu & Police tenue à St-Henri en l'Hôtel de Ville, Mardi le sixième jour d'août mil huit cent quatre-vingt quinze conformément à la loi et aux arrêtés à laquelle sont présents M. Mr. le Dr A.G. Bertrand, président M. Joseph Léonard, M. Alfred Leduc, & M. le Maire J. Piquin présent au dit Comité.

Il est résolu et statué par résolution du Comité de Feu & Police comme suit:

Le Comité procède à l'ancien des commissions pour les lots d'alarme préférable.

Résolu et adopté, à unanimité que la commission à la Bell Telephone Cos. au montant de \$ 3194¹⁹ soit acceptée comme étant la plus avantageuse, et que le présent rapport soit soumis au Conseil pour approbation et autorisation à passer un contrat pour la pose des lots d'alarme tel que mentionné dans la -

commission (au nom du)

Cyrille Lemire, M. Bertrand

Municipal
Assesseur
Tendre

P23/E2,116

N^o 6353
Rapport du Comité
Feu & Police le 6 Avril
1895 @ 5heures PM.
produit le

J. EMILE VANIÉ
Ingénieur Civil
ET
Arpenteur Provincial
—
BUREAUX:
107, RUE ST-JACQUES.

R

Montreal, 6 juillet 1895.

A son Honour le Maire et
à Messieurs les Échevins de la
Cité de St. Henri.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai
examiné la propriété de M. Brickeridge, rue Notre
Dame, près du pont du chemin de fer du Grand Tronc,
ainsi que le protest que ce Monsieur a signifié
à votre Corporation. À ce sujet, Messieurs, je
vous prierois de vouloir bien nommer un Comité
spécial qui serait chargé, avec moi, de voir à
cette réclamation, avant qu'un rapport définitif
soit fait.

Je désire aussi vivement rencontrer ce Comité
sur les lieux, le jour et l'heure qu'il lui plaira
de me faire indiquer par Mr. le Greffier de
la Cité.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

J. Emile Vanier

Ingénieur de la Cité de St. Henri.

P23/E2, 116

No 6354
J. S. Vauier
re examen de la
propriété Beckert de
re niveau de la
rue.
6 Août 1895

Province de Québec
Cité de St Henri 1100 \$70.00

A monsieur le Maire et Messieurs

les

Relevins de la Cité de St Henri .

Messieurs:-

Conformément aux instructions que nous avons reçues de votre Honorable Conseil, nous avons procédé à l'expertise en évaluation de la propriété portant le Numéro Officiel Mille Six cent soixante deux (1662) du Cadastre pour la Municipalité de la Paroisse de Montréal, sis et située sur la rue St Jacques autrefois Notre Dame et portant le Numéro Civique 2352 de la dite rue dans les limites de la Cité de St Henri la dite maison appartenant à Dame Gaspine Hurtubise Veuve de Victor Malette , et avons l'honneur de faire rapport conjoint comme suit:

Valour totale de la maison à être expropriée pour l'élargissement de la rue St Jacques comme susdit deux mille quatre 75/00 Dollars d'après quantités prises sur les lieux.

Valour du terrain deux cent soixante huit 68/00 Dollars pour 671 pieds, soit 40 cents du pied.

Occupation

Valour de la Maison 6000.70 24410

Valour du terrain 268.40 300

Total 6269.10 2828

Remblement soumis ce Septième jour d'Août Mil huit cent quatre vingt quatre.

Olivier Dion }
Jean Bte. Cyr } Evaluateurs

Honoraires: Olivier Dion \$10.00

J Bte Cyr 10.00

00.01 - CH 058 1
00.01# METU TOTAL 00

HISTORIQUE : 2022-07-04
édition d'autre date.

Cette ligne fait partie d'une autre ligne tout à fait différente dans le réseau métropolitain

ROUTE

01.3828

ADOLE

TRANSITATION

bon, ut être à faire de sorte qu'il puisse être facile à faire.

Il faut donc faire une grande place pour que cela soit possible, lorsque demandera moins de temps.

Il faut faire de sorte que cette demande soit faite de manière à ce que les personnes qui sont intéressées puissent faire

ce qu'elles veulent faire, mais dans un ordre tel que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

Il faut donc faire de sorte que cela soit fait de manière à ce que cela ne dérange pas les autres personnes qui sont dans la ville.

No 6355

Rapport conjoint des

Gouvernements du Québec et du Canada

De l'Assemblée législative

Officiellement établie

Le 28 juillet 1862

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Sur la question de la

Constitutionnalité du Code civil de

l'Assemblée législative

Province de Quebec
Cité de St Henri

Apres délibérations et entente entre le Conseil de la Cité de
St Henri et M Louis Pepin dit Barolette pere

l'offre fait par le dit Conseil au montant de Cinq Cent Dollars
est accepté par le dit M Louis Pepin dit Barolette pere

pour l'expropriation de sa propriété située sur la rue St Jacques
et portant le No Officiel 1667 1/2 le susdit montant
étant pour tous dommages pouvant résulter de la dite expropria-
tion le dit M Louis Pepin dit Barolette pere conservant les
bâtisses érigées sur le dit terrain, mais devra livrer la par-
tie expropriée aussitot que requis par le Conseil pour le

passage de la dite rue, et le dit M Louis Pepin dit Barolette pere
denni relate immédiatement en forme aux règlements
a signé comme acceptant l'offre pour servir et valoir ce que
de droit.

Fait ce 7 brin 1895 Louis, le 1895 pere

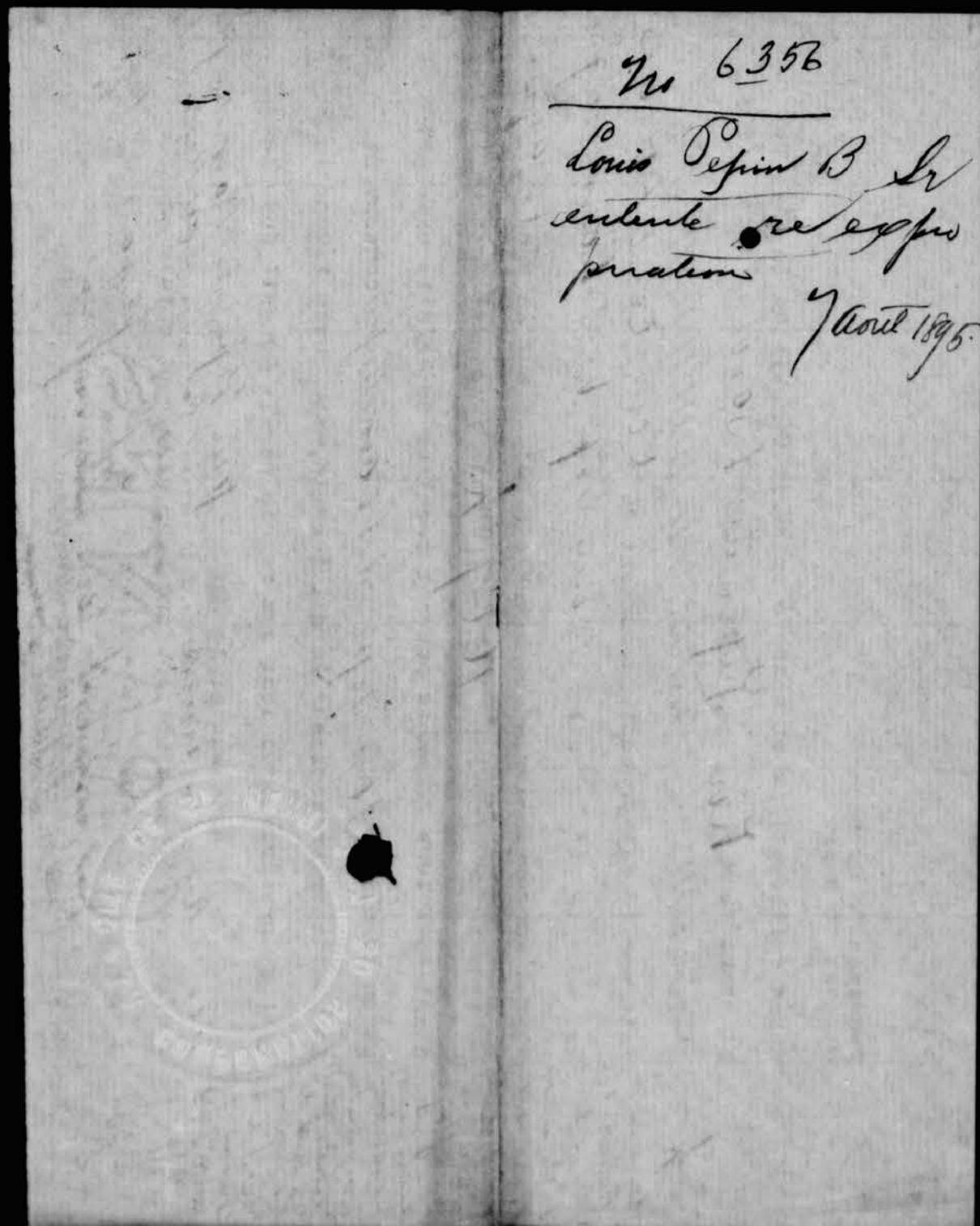
P23/E2,116

No
Pierre Opin Barolet
Revente d'ex
propriation
7 Aout 1895

Province de Quebec
Cité de St Henri

Après délibérations et entente entre le Conseil de la Cité de
St Henri et M *Louis Lepin dit Barolette* pour
l'offre/66// fait par le dit Conseil au montant de *Cinq Cents Dollars*
Baties & S'qplas est accepté par le dit M *Louis Lepin dit Barolette* *pour l'expropriation de sa propriété située sur la rue St Jacques*
Rapport la portant le No Officiel *1667* le susdit montant
en apoyie étant pour tous dommages pouvant résulter de la dite expropriation le dit *Louis Lepin dit Barolette* *puis conservant*
les batisses érigées sur le dit terrain, mais devra livrer la
partie expropriée aussitot que requis par le Conseil pour le
*passage de la dite rue et le dit M^c *Louis Lepin dit Barolette* *devra rebatir immédiatement conformément aux règlements**
a signé comme acceptant l'offre pour servir et valoir ce que
de droit. *Il est convenu au plan préparé et tel effet*
Fait ce 7 juillet 1895

P23/E2,116



J. EMILE VANIER
Ingénieur . Civil
ET
Arpenteur Provincial
—
BUREAUX :
107, RUE ST-JACQUES.



Montreal, 7 Aout 1895.

Jules Beauchamp, Esq.,
Greffier de la Cite de St. Henri.

cher Monsieur,

J'ai récemment reçu, la semaine dernière, copie de la résolution de votre Conseil, accordant le contrat de pilotis de l'égout de la rue Notre Dame, à M. H. Ward & Sons.

J'ai remis à ces Messieurs copie du devis et aussi copie des plans préparés pour cet ouvrage spécial.

S'il vous plaît me faire parvenir au plus tôt que possible copie du contrat de ces pilotis, avec les Contracteurs en question.

Les travaux de l'égout de la rue Notre Dame avancent assez rapidement, et les contracteurs de pilotis qui ont déjà installé leur outillage sur notre chantier, sont en mesure de commencer immédiatement l'ouvrage qu'ils ont entrepris.

Je vous prie, cher Monsieur, de vouloir bien faire connaître au Conseil de votre Cité l'information donnée ci-dessus, ainsi que le fait que l'ouvrage en briques de l'ancien égout a dû être sacrifié, car il n'y avait aucun moyen pratique après recherches sérieuses faites de le conserver pour l'utiliser de nouveau.

M.

(2)

Mr. Sénecal, le Président du Comité des
Égouts, qui s'est occupé activement de la question
avec moi, pourra vous fournir de plus
amples détails, au besoin.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,
Votre très dévoué,

A. Fauteux
Ingénieur de la Cité de St. Henri

P23/E2,116

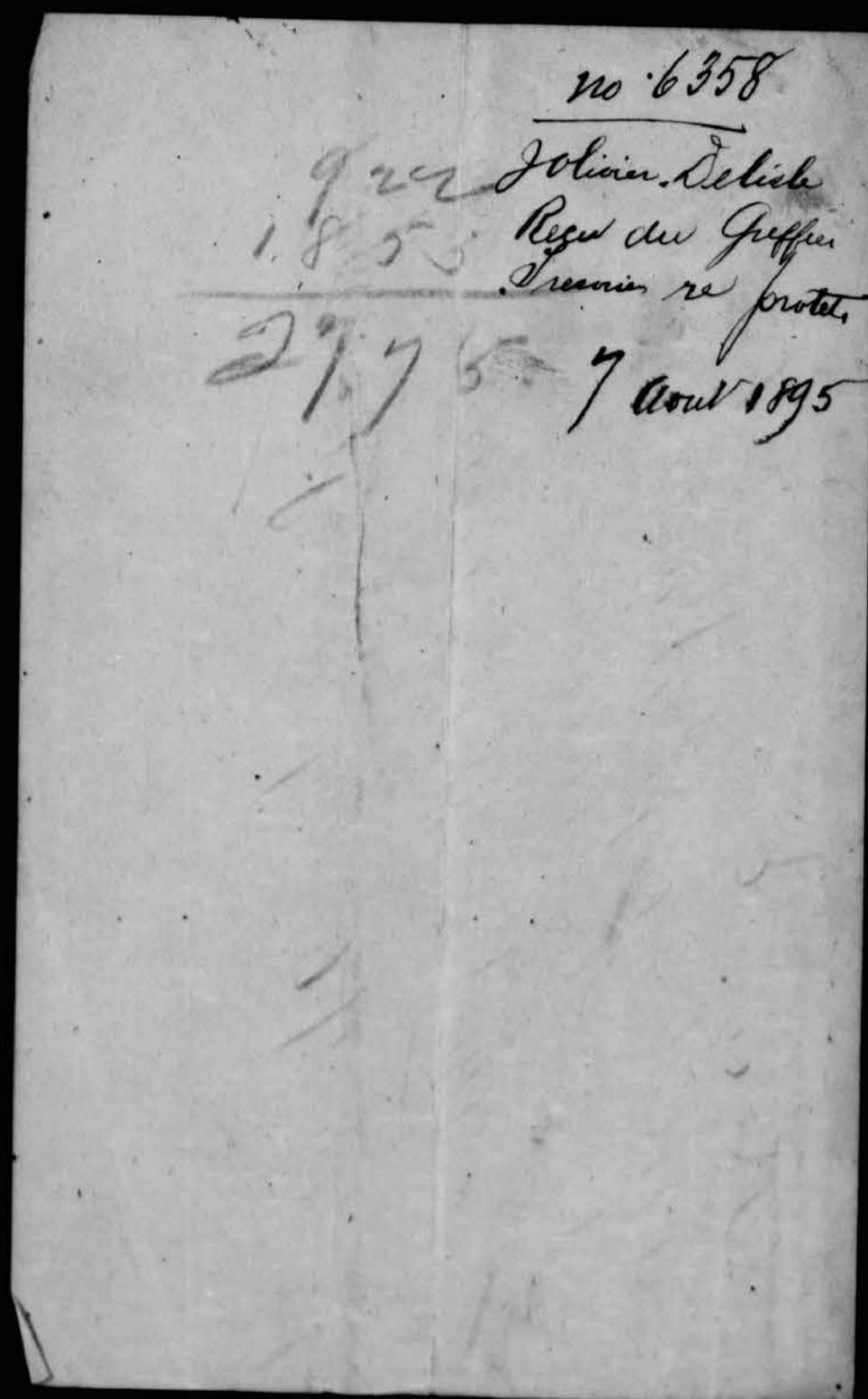
No 6357
J E Vanier rec
Contre de pilotes
sur la rue
N Dame

7 Aout 1895

P23/E2,116

Rue du Greffier (Reservé)
Procès Joseph Martin à La
Cité de l'Humanité
994 / notes archivis 1942
ce 7 Avril 1955 J. V. Lévesque

P23/E2,116



Montant de la maison de
M^r. F. X. Cazelaire - N° 2286.

116 -	Verges d'excavations à 25 [¢]	\$ 28.. 00
18 -	Toisse de maçonnerie à 8 [¢]	144 .. 00
7 -	poutre de 27 long —	au 10 [¢] - 18.. 90
1296 -	pieds Machine pour fonds à 4 [¢]	57.. 84
810 -	do - Couverture et lancha (roche) 2 [¢]	16.. 20
	22 1/2 Toisse de Couverture (bardane) 4 [¢]	90.. 00
	me Chemin —	30.. 00
1258	pieds planches Hautes port. 4 [¢]	50.. 32
5.	Chapris - Canadien	à 4 [¢] 20.. 00
4.	Portes des débours	à 6 [¢] 24.. 00
23.	pieds jatterie — (durred) à 1 [¢]	25.. 50
6.	Marches escalier (jatterie) à 50 [¢]	3.. 00
18.	Marches à l'intérieure à 1 [¢]	18.. 00
327.	pieds encadrage (devant) à 4 [¢]	12.. 86
162 -	Berges d'ardoise sur les paves. 18 [¢]	29.. 16
16 -	Charron pour Couverture 6 [¢]	6.. 40
384.	pieds de divisions en bois à 5 [¢]	11.. 52
6.	Porte de chambre — 5 [¢]	30.. 00
3.	L'enclos dans la Couverture 5 [¢]	15.. 00
	pour mes tambours arrivé 10.. 00	
2.	Évier cise en Camuse 36.. 00	
108.	Plinthe — à 3 [¢] 3.. 24	
102.	pieds vitrage 8 [¢] 8.. 16	
82.	berg de finture (Commune) 4 [¢] 7.. 38.	
2.	Pomme. 2. vignes 3. pomme 40.. 00	

\$ 740 .. 00

N. Gaudet
Estimatrice

*Quantité de la maison de
M^r J. K. Cazelaïs N° 2284*

90.	pieds de solles	-	à 10 [¢]	\$ 9 .. 00
1080	- do. Modia pour les fours	à 4 [¢]	13 .. 20	
448	- do. Couverture 1/4. B.E. à 3 [¢]		13 .. 44	
448	- do. " en toiture noire" 4 [¢]		17 .. 92	
448	- do. planches bas - 2" B.E. à 5 [¢]		22 .. 40	
448	- do. plafond en planche ^{à 10 cent} B.E. 4 [¢]		17 .. 92	
	une petite Cheminée en tonnelle		2 .. 00	
156.	pieds cloison en bois 1" B.E. à 3 [¢]		4 .. 68	
3.	Chapuis Magasin 6x4. avec cadres 5 [¢]	15 .. 00		
2.	à l'intérieur des portails	5 [¢]	10 .. 00	
2.	Porte devant vitré	6 [¢]	12 .. 00	
1.	tu - murrière	5 [¢]	5 .. 00	
1080.	pieds Panthirage à l'intérieur à 3 [¢]		32 .. 40	
384.	do. " sur le devant " 3 [¢]		11 .. 52	
32.	do. Corniche sur le devant .. 10 [¢]		3 .. 20	
2.	Portes de Chambres	" 4 [¢]	8 .. 00	
167.	pieds de vitre pour chapuis .. 8 [¢]		13 .. 36	
61.	verre de fenêtre	" 8 [¢]	4 .. 88	
120	" de fenêtre rouge (brisage) à 4 [¢]		4 .. 80	

\$ 250 .. 72

*N. Léonard
Entrepreneur*

P23/E2,116

No 6359

troisième rapport de M^s
M. Judd re evaluations
de deux Vene Fox. bengalensis

à 7 Août 1895

P23/E2,116

Geo. R. DesRivieres,
SHAVINGS AND SAWDUST,
1048-1050-34th Court,
TELEPHONE 262. CHICAGO.

Chicago 12 Aout 1895-

Jules Beau champ Benier.
St Henri.

Mon cher Monsieur.

comme je pense que les temps
d'école sont chics et échius dans le monde-ci,
je vous pris de me montrer le montant
que je suis à la ville de St Henri pour
les solides tapes et autres que je pourrais
avoir

Votre tout dévoué

Geo. R. DesRivieres

Geo. R. DesRivieres
Shavings and Sawdust

P23/E2,116

No 6360

C. G. Desnoyer

demandant son
compte de taxes

12 Aout 1895

Noms	Commerce	Chimie Moula de Chars Porteur des armes Porteur de la voie	No de la Rue	Montant de la taxe	Remarque
Tamalage G.	laitier		95 St Pierre	4 00	
Archambault Alphonse	épicier	1	1116 St Antoine	16 00	
do Apolinaire	Notaire		195 St Jacques	3 000	
Aubry Mathat	Boucher		130 St Jde	2000	
Alfred W.	épicier	1 1	3791 St Dame	17 00	
Amorotek L.	Maison Seches	1 1	3501 "	27 00	x
Archambault Jea	Medecin		3597 "	5 00	
Aube Joseph	Maison Seches		3577 "	25 00	
Asselinne Ann		1	620 St Albert	1 00	
Atherton John		1	43 St Jean	125	
Caillat Jos		1	54 St Pierre	1 00	
Bray Andre	entrep de char	1 1	36 "	7 00	
Bouchard Louis		1	233 St Jde	125	
Brossard Honore		1	193 "	1 00	
Brossard Joseph		1	" "	1 00	
Bonette G Et	cooperateur viande	1	1149 St Gatineau	21 00	v
Beaumont Alphonse	menuisier	0	195 St Jacques	5 00	
Beaumette Henri	tobac & tabac	1	3036 "	11 75	
" Marc	épicier	1 1	2044 "	19 00	
Bonheur Joseph	boucher		2182 "	5 00	
Bonje Edou	"		2379 "	5 00	
Bonin C M	Maison Seche	1 1	2123 "	27 00	
"	fromage		2119 "	25 00	
Bastien Jos	cuisinier	1	8237 "	225	
Barolette Lis Et	boucher		2334 "	20 00	
" Et	épicier	1 1	" "	17 25	
Bissonnette J B	Avocat		3672 St Dame	5 00	
Bonil Jos			129 St Phil	125	
Beaudoin Camille	fergeon		3706 St Dame	5 00	
Boyle J		1	15 St Mary	1 00	
Bourreau Nap.		1	10 St Philomene	1 25	
Blaisie Maurice	chaussure		3750 St Dame	15 00	
Blanleu Horatio		1	125 St Landry	1 25	
Blaine Maurice	épicier		38	15 00	
Blanger Daniel P.	regatta		3891 St Dame	2 00	
Bilodeau Leon		1	275 St Leger	1 00	
Bernard A.A.	pharmacie		360 St Dame	15 00	
Bissonnette Ad A	épicier		3641 "	20 00	
Bodinette Louis	chaussure		3671 "	15 00	

Nome	Negoce	classe	chiffre compte de chèque	Intérêt gagné à taux fixe	No de la feu	Montant dû date	Remarques
Bissonnette A.L.A.	Agence d'assurance				3641 Notre Dame	2000	
Bissonnette Chs					3 Atwater		
Bédard N.		0 1 1			30 Ave Rose	200	
Barbeau Frs	Plombier et C.				1744 St-Jacq	1000	
Boston C		1			1720 "	125	
Des Plais		1	1		76 Main	225	
Belliff Wm	spicer		1		5320 St-Antoine	1600	
Brizardas J.B.	Marchand S				3521 Notre Dame	1000	
Benoit Moise							
Bonduau Jos			1		3664 Notre Dame	100	
Bonique Rame	spicer		1		142 Atwater	1600	
Belair Nap Jr	peintre		1		393 St-Louis	500	
Belair Nap Sr	"		1		371 "	100	
Balthazar		1			385 Richelieu	125	
Bonin Daniel	Regattier				72 Atwater	200	
Bonin Etienne		2			30 Rd. Ottawa	200	
Barlagout St	Grain				" "	1500	
Bizard Moise		1			8 St-Romuald	125	
Baudoin Philippe	regattier				80 St-Emile	200	
Blanchard Chs		2			82 "	200	
Bely Jos		1			43 Maria	125	
Bisette H.	Ins & Charbon	1			120 St-Aug.	2600	
Brossard Alphonse	Poncher				67 "	2000	
Bédard Alex		1			49 St-Jacques	100	
Bédard J.B.	regattier	1			64 "	325	
Bolme Cyrille		1			116 "	1600	
Bordie Harvey	flam papane		1 1		Montreal	2525	
Bonne Edward					64 Delisle	300	
Boston		1			1169 Notre Dame	175	
Charron Maurice	spicer	1 1			1070 St-Antoine	1700	
	Bouches				"	2000	
Charette Alphonse	entrep Maion	1	1		1106 "	725	
Charbonneau Didier	sucre et tabac	1			1973 St-Jacq	600	
Chicotte P.	Chaussure				1981 "	1500	
Cantin Fred	Chapelier	1			1987 "	1100	
Leclair Anne	frizeron				219 St-Philip	500	
Langman David	Ins & Charbon	3 1			52 Langelier	2900	
Chatigny Jos		1			41 St-Maphor	125	

- 3 -

Noms	Profession	Chiffre Commerce ou d'industrie ou d'agriculture ou d'art et de travail	Adresse	Montant de la taxe	Permanences
Charron Hormidas		2 1	79 St Alphonse	3 00	
Coté Joseph		+ 110 St Antoine		1 00	
Coderre Louis	avocat		1952 St Jacques	20 00	
Campbell & Piere	chaussure		1990 "	15 00	
Chenier Joseph		1	309 Delivelle	1 25	
Cloutier Léonard		1	282 "	3 25	
Cyr François	entrepreneur	1 1	306 "	10 00	
Caron Azarie	boucher		3153 St Jacques	20 00	
Clairoux J Bé		1	2279 "	1 25	
Gazelais Dame Venne	fruits & tabac		2281 "	5 00	
Chaput Edmond	boulanger	2	2330 "	27 00	
Augustin Lemont		1	2344 "	1 00	
Charette Jacques	entrepreneur mason	1 1	112 St Ferdinand	7 00	
Coté Jude		1	105 Ste Josée	1 00	
Charette Francis		1 1	55 St Philippe	3 25	
Couillard Louis		1 1	275 St Ambroise	2 00	
Chartrand J. J.	march. siennes		111 St Jacques	25 00	
Charrette F	Grains & four		3000 "	15 00	
Charbonneau Calisté		1 1	90 St Marguerite	2 00	
Cadien Emilius		1	1021 Beaudoin	1 00	
Conillard Amédie		1 1	11 "	3 25	
Chominaud Calisté	feronnerie	2	3638 St. Dame	27 00	
Chesneau & Coy	chaussures		3601 "	15 00	
Cusson & Lassonde	ent. plâtrier		Asile du Parc	10 00	
Chervalier F. X.	liquor		1707 St Jacques	25 00	13 Mars pr Pap
Cardinal J Bé	boucher		382 Alivater	30 00	
Chesneau & Lauzon	buanderie	1	3500 Notre-Dame	6 00	
Cantin Dame Louis	modiste	1	3190 "	9 00	
Charbonneau J. S.		1 1	31570 "	2 00	
Chartrand F. X.	fruit & tabac		3610 "	5 00	
Cherval Dr	en pension	1 1	3540 "	2 00	
Clement Nerei		1	11 Rue des Lima	1 00	
Charlebois A.		1	79 "	1 00	
Caron Dame	regattier		70 ^{me} Bourget	2 00	
Carrière Francis		1	66 "	1 00	
Charette John		1	111 Emelie	1 25	
Casse Edouard	perruquier		35 ^{me} Turgeon	5 00	

— 4 —

Noms	Negoci	chaine	Chiffres Montant de l'assurance	Indice de risque	Adresse	Montant de l'assurance	Remarques
Dumoulin J B	épicier				2 Langelin	15 00	
Dufort Henri	épicier	1	11		33 " "	17 00	
Descarrie John		1	3		2027 St Jacques	4 95	
Dagenais Alex			1		419 St Alphonse	1 00	
David Odile	march. viande				1963 St Jacques	25 00	
Depocas H. C.	ferronneries	1			1980 "	26 00	
Deslauriers Joseph	ferblantier	1	1		167 St Ferdinand	12 00	
Desguire Benjamin	grain & pain		1		172 "	16 00	
Duffy Wm		2			173 St Philippe	2 50	
Ducharme Louis	chausseurs				3036 St Jacques	15 00	
Desearrie Olivier	boucher				3110 "	20 00	
Desearrie Olivier	épicier		21		3110 "	18 00	
Deschamps Joseph		1			281 Delinelle	1 95	
Deschamps Donat	boucher				3157 St Jacques	90 00	
Desearries Jos.	brick yard					25 00	
Dumphouse Edouard		1			2381 St Jacques	1 95	
Delataignant Marcel		1			4169 N. Dame	1 95	
Dussault Horn.			1		160 St Ferdinand	1 00	
Dumas Truffe		1			63 St Philippe	1 95	
Dumont Barthélémy	fruit & tabac				605		
Desroches Louis	boucher				107 St Philippe	90 00	
Deschamps Henri	boucher				2 St Théodore	20 00	
Audorme Louis	épicier		11		248 St Ambroise	18 95	
Demers Aug.		11			32 St Marguerite	2 00	
Despartius Dame	fruit & tabac				58 "	5 00	
Deslauriers Adolphe		1			197 Beaudoin	1 00	
Desautel Armand	bouches	1			3771 N. Dame	21 00	
Dufrene Théophile	photographe	11			3633 "	8 00	
Dufrene Théophile	tabac					5 00	
Dugnette L. P.	confiseur				3647 "	10 00	Rare
Demers Victor	barbier				3679 "	5 00	
Demers Victor	agent Buanderie				"	5 00	
Desautels Médéric		1			33 Agnes	1 00	
Depocas Chs	voitures forgéon	1			1855 St Jacques	16 00	
Desaulnier J. G.	avocat				10 Rue du Parc	20 00	
Dufelin Rob.		1			66 Annie	1 95	
Dufelin M.		11			68 "	200	
Desparois Jos.	entrep. menuiser	11			1686 St Jacques	12 00	
Dore Louis & Leduc	bis	1	2		3009 Notre Dame	28 95	

Nom	-5- Négoce	Spécie	Chiffres monnaie de Chine Valeur d'argent	Valeur de l'or	No de la rue	Montant de la taxe	Remarques
David A.	medecin				3537 N. Dame	5 00	
Daudre E. Victor	fruits & Tabac 1				3589 "	6 25	
Daigneau Jules	1 Billes & Tools				3659 "	135 00	
Daguiseelle	modiste				36191 "	8 00	
Davis John		1			387 Richelieu	1 25	
Dubois Joseph	epicier				668 Atwater	15 00	
Dominion See Coy.	glace	10 1			22 Emile	36 00	
Deschamps Narcisse		1			97 Racine	100	
Dupuis Magloire Jr		2			63 "	2 00	
Ducelles Louis		41			42 R. de Lina	4 00	
Dubé Ernest	cordonnier	1			33 "	6 00	
Dupuis Magloire Sr		1			62 "	4 25	
Deschamps Ant.		1			96 Bourget	1 00	
Dussault X.	fruits & Tabac				85 Emile	5 00	
Dumerry		1			105 Augustin	100	
David Philippe		11			946 "	2 00	
Desautels J Bte	boucher				646 "	20 00	
Desautels J Bte	epicier	11			" "	17 00	
Durivé Henri		1			143 Emile	1 25	
Denis Emile		1			33 Surgeon	1 00	
Descocheur Alad	regatta				152 St Marguerite	1 00	
Damour Telephore	Cordonnier				11 Lucrœuf	5 00	
Dagenais Mad.	Modiste				3586 N. Dame	8 00	
Deschambault Jos.	plombier				9118 St Jacques	5 00	
Dupont Thos.		1			50 St Ferdinand	1 25	
Ethier Alexandre		11			133 Beaubien	2 00	
Ethier Olivier	boucher				1863 St Jacques	21 00	
Ethier Hubert		11			3567 N. Dame	2 00	
Emond Norbert	abattoir	21			3146 "	300 00	
Ethier Benjamin	bois	1			70 St Ambroise	28 00	
Frappier J. V.	epicier				350 St Jacques	15 00	
Fortier Chs.	fermurerie	11			3789 N. Dame	27 00	
Fautoux Emile	boucher	11			3677 N. Dame	22 00	
Felds James		1			39 Metcalfe	1 25	
Torque Hubert	entrep. menuiser				1521 Aigle	10 00	
Krantz Rich.		1			310 Atwater	1 25	
Tenu Théophile	boucher				3632 N. Dame	20 00	

<u>Noms</u>	<u>- 5 -</u> <u>Négoce</u>	<u>Spécie</u>	<u>Chiffres</u>	<u>Mons de Charron</u>	<u>Fabriquant ou négociant</u>	<u>No de la rue</u>	<u>Montant de la Taxe</u>	<u>Rémanques</u>
David A.	medecin				3537 N. Dame		5 00	
Daudre E. Victor	fruits & Tabac	1			3589 "		6 25	
Daigneau Jules	Billard & Tools				3659 "		135 00	
Deguiseelle	modiste				31191 "		8 00	
Davis John		1			387 Richelieu		1 95	
Dubois Joseph	épicier				66 ^e Atwater		15 00	
Dominion See Coy.	glace	10 1			22 Emile		36 00	
<u>Deschamps Napoleon</u>		1			97 Racine		100	
Dupuis Magloire Jr		2			63 "		2 00	
Ducelles Louis		41			42 R. de Lina		4 00	
Dubé Ernest	cordonnier	1			33 "		6 00	
Dupuis Magloire Sr		1	2 1		62 "		14 25	
Deschamps Ant.		1			96 Bourget		1 00	
Dussault X.	fruits & Tabac				85 Emile		5 00	
<u>Dumerry</u>		1			101 St Augustin		1 00	
David Philippe		11			94 "		2 00	
Desautels J Blé	boucher				66 "		30 00	
Desautels J Blé	épicier	11			" "		17 00	
Durier Henri		1			143 Emile		1 95	
Denis Emile		1			33 Turgeon		1 00	
Descaudre Alphonse	regatta				152 St Marguerite		2 00	
Damour Telephore	Cordonnier				11 Lacroix		5 00	
Dagenais Mad.	Modiste				3586 N. Dame		8 00	
Deschambault Jas.	plombier				3118 St Jacques		5 00	
Dupont Thos.		1			50 St Ferdinand		1 95	
Ethier Alexandre			11		133 Beaubien		2 00	
Ethier Olivier	boucher				186 St Jacques		20 00	
Ethier Hubert		11			3677 N. Dame		2 00	
Emond Norbert	abattoir	21			3146 "		300 00	
Ethier Benjamin	bois	1			70 St Ambroise		28 00	
Frappier J. V.	épicier				1150 St Jacques		15 00	
Fortier Chs.	fermurerie	11			3789 N. Dame		27 00	
Fautoux Emile	boucher	11			3677 N. Dame		22 00	
Felds James		1			39 Metcalfe		1 95	
Torque Hubert	entrep. menuiser				1025 Agnes		10 00	
Fantz Rich.		1			310 Atwater		1 95	
Fautoux Théophile	boucher				3632 N. Dame		20 00	

- 6 -

Habitant	Nom	Profession	Chiffre	Chiffre membre électeur	Nombre d'individus	Valeur de l'assise	Adresse	Montant de la Taxe	Remarque
Fautour	Emirie		1	21		59 Surgeon	21 95		
Filion	O.	fruit & Tabac				3871 N. Dame	5 00		
Fichaud	Toussaint	" "				9119 St Jacques	5 00		
Gosselin	Fred		1			198 St Ferdinand	1 95		
Gosow	J. H.	vauveller thi				1995 St Jacques	15 00		
Goron	Riedomme		0 1			900 St Marguerite	1 75		
Gravel	Hippolyte	bouchier				2196 St Jacques	20 00		
Gougeon		charron				2337 "	5 00		
Gagnier	Jos.		1	1		118 Delinelle	2 35		
Guindon	Cleophas	march. tailleur				3683 N. Dame	10 00		
Goyer	Silvain	boulanger	1	2		188 St Ferdinand	28 95		
Goyer	Silvain	bouchier					20 00		
Goron	Ludger	barbier				3714 N. Dame	5 00		
Goron	Ludger	tabac par pressionne				" "	5 00	W. L.	
Gougeon	Narcisse		1			79 St Marguerite	1 95		
Gougeon	J.		1			53 Beaudoin	1 00		
Gougeon	F. X.	ferronnerie	21			3620 N. Dame	28 00		
Gorod	J. A.	plomb & cuivre	11			189 St Jacques	12 00		
Gumond	Cleophas	barbier				1967 "	5 00		
Gumond	Cleophas	tabac				" "	5 00		
Gumond	Cleophas	ag. boucherie				" "	5 00		
Gagnon	Edmon	ent. taill. pierre	1			21 Annie	11 25		
Gougeon	Zinon		1			87 Walter	1 95		
Gumare	Henri	fruits & Tabac.	2	3		1669 St Jacques	10 50		
Guerard	Dame Veuve	spicer				1633 "	15 00		
Gust	John		1			509 N. Dame	1 95		
Gibeau & Fière		plombier				3841 "	10 00		
Gagnon	L.	boulanger		1		3599 "	36 00		
Geffrion	Isaïe		1			837 Albert	1 95		
Germain	Jos.	barbier				77 R. de Lina	5 00		
Goron	W.	laitier	1	1		59 Emelie	6 25		
Goyer	Benj.	voit. forgeron	1	31		108 Bourget	20 95		
Grady	Wm.		1			111 St Ambroise	1 95		
Geffrion Valida		spicer				78 St Augustin	15 00		
Groulx	Julien		1			39 "	1 00		
Gondin	Bruno	forgeron	1			130 Surgeon	6 25		
Gulord	Théophile	fruit & Tabac				185 St Jacques	5 00		
Gauthier	Lyon	medecin				3681 N. Dame	5 00		

Woms	-7- Négoce	chapeau chimise	Monte de tabac Monte d'argenterie Monte de papier	No de la rue	Montant de la taxe	Remarques
Gougeon Telephone	regattier			135 St Elizabeth	2 00	
Givens & Denau	Agt. d'immeubles			1952 St Jacques	20 00	
Gauthier Thos	regattier			3493 N. Dame	2 00	Rue de la 23 Aout 1905
Hamelin L.				236 St Philippe	1 00	
Huard Philias	spicer	1		3050 St Jacques	15 00	
Huard Philias	logement			"	25 00	
Hebert Arila	boucher	1		3783 N. Dame	21 00	
Harnois Frs		1		93 St Philippe	2 25	
Hurtubise Ephrem		3		40 St Marguerite	3 00	
Hebert Napoleon	barbier			138 "	5 00	
Hebert Napoleon	tabac pas pourvu			"	5 00	
Hughes Cook & Co	superie	3			303 00	
Holle Philias		1		87 St Elizabeth	1 25	
Hutteau J. Blé	spicer	11		199		
Hurtubise Eustache	medecin	11		3590 N. Dame	7 00	
Henrichon Moise	grain & fleur			3613 "	15 00	
Henrichon Moise	bois	1		"	27 25	
Henrichon Moise	Agt. Assurance			"	20 00	
Heil J. J.	forg. coitourier	1			16 00	
Heil John		1		44 Walker	1 25	
Hortie Pierre	taillleur			3623 N. Dame	5 00	
Hardy Dame	fruit & tabac			3462 "	5 00	
Hebert Israel		1		88 Laeroy	1 00	
Henneault Dame G.	modiste			69 R. de Lima	8 00	
Hebert G.		1		124 St Emelie	1 00	
Harnois Bazile		1		30 Goujon	2 25	
Hastie H.	See Dealer				25 00	
Hurtubise Tap.	laitier				5 00	
Jalbert Fortunat	cofine			1770 St Jacques	10 00	
Jodoin Isidore		11		57 Beaudoin	2 00	
Jacob Jos.	ent. menuiser	21		17 Stace Lane.	13 00	
Joannette Paul		1		100 Laeroy	2 25	
Jordan Norman		1		109 St Antoine	1 25	
Kearney P. J.		1		214 St Jacques	1 25	
Kelley John		11		87 St Elizabeth	2 00	
Kent Thos.		2		17 St Jean	2 50	
Kearney Will. L.	tabac cigare			236 St Jacques	5 00	

— 8 —
Négoce

Nome.			Genre	Commerce	Nom de l'heure	Intérêt gagné	Adresse	Montant de la Taxe	Remarques
Ledue Godias			1				90 St Pierre	1 95	
Lussier Napoléon	les	épicier	1				109 St Antoine	15 00	
Lavoie Frédéric			1				281 St Ferdinand	1 00	
Langlois			1				1102 St Antoine	1 25	
Ledue Belle		épicier	1				217 St. Ferdinand	15 00	
Lapiere H.		laitier	1				179 "	5 00	
Lemieux L.		tailleur	1				1987 ^a St Jacques	5 00	
Lacasse Emery		ferblantier couvreur	1				1991	11 00	
Libouron John		couvreur en gravier	0	1			218 St Philippe	11 00	
Léger Jos.			1				232 St Marguerite	1 25	
Lemonne Gofflé		liqueur					181 St Ferdinand	25 00	
Lemonne Gofflé		épicier	1				"	16 00	
Lemonne Joseph			1	1			206 St Jacques	3 95	
Leclerc F. X.			1				30 St Alphonse	1 00	
Leveillé D.		fogeron					2095 St Jacques	5 00	
Languedoc Alp.			4				2112 "	4 00	
Lauzon Alexis		sellier					2196 "	5 00	
Carante Pierre	I		11				2144 "	2 00	
Gronard Émile			11				"	2 00	
Lamouroux Ulric entrepreneur			11				2184 "	12 00	
Ledue Alexis	épicier		111				2192 "	18 75	
Lenoir Adolphe	chaussure	1					2169 "	16 25	
Latour Edouard			1				2113 "	1 95	
Lemonde Jos.	fruit & légumes						2101 "	5 00	
Laharie Onésime			41				12 St Paul	5 00	
Lalande Emile			1				1193 St Antoine	1 00	
Lenoir Jos.	medecin	1					2310 ^a St Jacques	6 95	
Calonde Hormidas			2				148 Delinelle	2 00	
Labelle Omer			1				212 "	1 25	
Recavatier P. F	grain & foin						1920 St Jacques	15 00	
Lefebvre Louis			1				1011 St Antoine	1 25	
Laviollette F. X.			11				23 Agnes	2 00	
Larochelette M. G.	avoine						31 Ao. du Lac	20 00	
Lavoirière A.	bouches		+				6 Green	21 00	
Lamb. Yge L.	salaïson		11				1651 St Jacques	22 00	
Lamarre Domina	grain foin						1610 "	15 00	
Lamarre Domina	bois	1					" "	21 00	
Légar Odilon	manufacture	2	11				10 Marin	64 50	
Calonde Isaié	ent. menuiser		11				46 "	12 00	

Nom	- 9 - Négoce	épicerie	chaussures	vêtements	voitures d'opérations	Valeur de l'assortiment	Adresse	Montant	Remarques
								de la Taxe	
Labreche Elmer				1		1627 St Jacques		1 75	
Lalonde J.B.	épicier		1			3365 N. Dame		16 00	
Lallemand Henri			1			3075 "		1 25	
Lebrun Philias	épicier	1	1			3631 "		19 25	
Calibert J.A.	chaussures					3553 "		15 00	
Lefrancois Dell O.	modiste					3585 "		8 00	
Lanctot Jos.	pharmacien					3587 "		15 00	
Laurault J.	chaussures	1				3671 "		16 25	
Leeuwer Daie	bouches		1			168 Atwater		21 75	
Leblanc Arthur	bois		1			160 "		36 00	
Legendre Telephone			1			4021 Richelieu		1 25	
Lafond Oscar			1	1		285 Elizabeth		1 00	
Laviviere George			1			349 "		1 25	
Leclerc Neric	épicier	1	1			104 St Philippe		16 25	
Lecomte Louis	"					4086 Marguerite		15 00	
Langlais & Richard	bois		1			441 "		26 00	
L'aberge W.	bouches					83		20 00	
Landryville Stanislas	épicier		1	1		16 St Philomine		19 00	
Lapare Auguste	embouteilleur		1			103 Beaubien		10 00	
Leblanc Franc.		1				53 "		1 25	
Ledue Polystore	regattier		1			23 "		3 00	
Lalonde Jos.			1			179 Elizabeth		1 00	
Lachapelle Siverin	médecin					3606 N. Dame		5 00	
Larose L. F.	agt. d'immeubles					3611 "		20 00	
Lemire Anselme	fruit & tabac					3651 "		5 00	
Lalumière Sam			1			132 Bourget		1 00	
Leclerc Jos.			1			3640 N. Dame		1 00	
Lapointe Michel	bois					99 St Jean		25 00	
Lauzier Jos.	épicier		1			80 LaCroix		5 00	
Larose X.			1	1		13 Rosemont		2 25	
Languedoc Eust.			1	1		120 "		1 00	
Lefebvre Ulric		2	1			118 "		3 50	
Languedoc Jos.			1	1		120 "		2 00	
Lamontagne Odilon			1			103 Baugé		1 25	
Létourneau Odilon			2			99 "		2 00	
Lauzon Daniel Vné	regattier					43 St Ambroise		2 00	
Lafleur Cha.	cordonnier		1			115 Maria		5 00	
Larivière Dame		1				59 "		1 25	
Leveque J.R.	épicier					95 St Augustin		15 00	

Noms	-10-	Régoce	Spise	Spumes	bonbons	Chocolat	Vermiculine	Minéraux	Adresse	Montant de la Taxe	Remarques
Laurault Hormida			1						11 St Augustin	1 25	
Lagace Ovila			5						25 Surgeon	6 25	
Lafeuvesse dame Yve			2		1				" "	3 80	
Lacoste Etienne bouches									58 "	20 00	
Lafleur Clement manufacture					21				110 "	3 00	
Lacoste Etienne embouteilleur									58 "	25 00	
Lansdall W.			1						72 Agnes	1 25	
Latombe Jos.					1				811 Albert	1 00	
Loiselle H. pâtisso moutons									344 Montcalm	35 00	
Leankart			1						4473 N. Dame	1 25	
Malette Louis		épicier							1989 St Jacques	15 00	
Martin Moise		boucher			11				30 Langelin	22 00	
Martin Alph.		boulanger			21				218 St Marguerite	28 00	
Marchand Oscar		marchandise							3005 St Jacques	25 00	
Malette Ovila		boucher			1				1986 "	21 00	
Mahieu Narcisse					1				2189 "	1 00	
Massey Olivier			1						1701 St Antoine	1 25	
McBroomy John			1						1199 "	1 25	
Morand Chs.		bois							192 Elizabeth	25 00	
Morand Chs.		grain et foin							" "	15 00	
Milton Dame		regattier							211 Delimelle	2 00	
Montigny Jos.			1						331 Ste Elizabeth	1 25	
Merchants Manuf Coy. manuf.					31				St Ambroise	4 00	
Montreal Carriage leather		"			1					1 00	
Major Amédée		épicier			1				44 St Philippe	16 00	
Martel Augustin					1				81 Ste Marguerite	1 00	
Morgan John		boucher			1				118	21 00	
Marthot Mared		modiste							2103 St Jacques	8 00	
Myre Art		ent. menuiser			11				172 Beaudoin	12 00	
Montreal Union Abattoir Coy.					31					304 00	
Malatte George			1						74 Ste Elizabeth	1 25	Repi
Montpetit Louis					11				251 "	2 00	
Martin Alph.		boucher							1971 St Jacques	20 00	
Murray M.			1						21 Rue du Parc	1 25	
Melache Greg.					11				83 "	2 00	
Melache Firm					1				28 Annie	1 00	
Monjeau Al.		ent. menuiser			1				77 Walker	11 00	
Martel Antoine			1						3373 N. Dame	1 25	

Names	Négoce	Sexe	Chiffres combé charant	Valeur d'agrement volée de Savoie	Adresse	Montant de la Taxe	Remarques
Grasor Frank			1		816 Albert	1 00	
Maurice J.L.	épicier				30 Emelie	15 00	
Martin Jos.			1 1		49 "	2 00	
Myre Esimer			1		40 Rose de Lima	1 00	
Michelin Jos.			1		27 Bourget	1 25	
Martin Gilbert			1 1		65 St Ambroise	2 25	
Malette Alph.	abattoir				Marguerite	300 00	
Martin Noisé	colp. de grande				111 St Antoine	20 00	
Montigny Jos.	regattier				331 Ste Elizabeth	2 00	
Mailhot M.	avocat				905 St Jacques	5 00	
Manterville E.	Portraiteur crayon				3685 N. Dame	8 00	
Masse Louis	voiturier				23210 St Jacques	5 00	
Mackay S.	pharmacien				1980 St Jacques	15 00	
McLeod H.L.		1			2308 St Jacques	1 25	
McPherson Daniel			1		1676 "	1 00	
McCalpine James	bois		1		300 Atwater	26 00	
McNeil James			2		3890 Notre Dame	2 00	
Nochet Emile			1		18 ^a Langelin	1 25	
Nantel Paul			1 1		1153 St Antoine	1 00	
Nelson John			1		33 Metcalf	1 25	
Hockle Ed.			1		166 Atwater	1 25	
Noel Alf.			1 1		408 De Isle	2 25	
Orsali Jos.	bouches		1		2067 St Jacques	21 00	
Quimette J.B.			1		160 Beaudoin	1 00	
O'Neil John			1		306 Atwater	1 25	
Lafette Joseph A.			1 1		supplément 27 ^a St Louis	2 00	
Groost Pierre	ent. pompe funéraire		1		195 St Philippe	27 25	
Poirier Joseph	tailleur				2007 St Jacques	5 00	
Picard L.A.	march. sieches				2007 "	25 00	
Pickering Arsène	bouches				219 St Marguerite	20 00	
Poirier G. Andre	for. véturier				1960 St Jacques	15 00	
Prud'homme J.	pharmacien				1996 "	15 00	
Power Dame Vne	épicier				180 St Philippe	15 00	
Terreault Dame Vne	regattier				2198 St Jacques	2 00	
Rihas Emmanuel	chaussure				262 ..	15 00	

Nom	Négoce	-12-				Adresse	Montant de la Taxe	Remarques
		Chêne	Chêne Vonche devant	Chêne dégommé	Chêne travail			
Provost & Tessier	ent. maçon	1				317 St Elizabeth	5 00	
Pattenaud Ludger	barbier					2225 St Jacques	5 00	
Piquette Thos.		1				191 Delinelle	1 00	
Provost André		1				317 Elizabeth	1 00	
Pattenaud C. Vne	fruits & tabac					16 St Marguerite	5 00	
Poirier Moïse		1				171 St Elizabeth	1 00	
Troulx J. C.	march taillleur					3605 N. Dame	10 00	
Sapinsau L. A.	bouches					3547 N. Dame	20 00	
Sapinsau L. A.	épicier	11				" "	17 00	
Dagi Albini	barbier					3607 "	5 00	
Poirier Jeremie	colporteur patates					1405 Delisle	100 00	
Thériot Théod		2				398 "	2 00	
Trudhomme J.		1	1			375 Richelieu	2 00	
Sainte Dame Vne	regattier					22 Atwater	2 00	
Frat George		1				25 St Jean	1 00	
Jagquette Aglae		1				49 Bourget	1 00	
Paris Zeph		1	1			17 R. de Lima	2 00	
Porterini Thos		1	4			39 R. de Lima	5 00	
Troulx Arthur			1			34 Bourget	1 00	
Savetts		2				19 "	2 00	
Parent Amor			11			98 Augustin	2 00	
Penhall Sam.		1				26 "	1 00	
Parent X.			5			88 ^{1/2} Surgeon	5 00	
Serreault Jos.		1				119 Beaudoin	1 00	
Picard O.	plombier					206 St Jacques	5 00	
Troulx Arthur	regattier					24 Bourget	2 00	
Jagquette Aglae						49 "	2 00	
Provost Dumont leie	march. seches					3562 N. Dame	25 00	
Guernville Napoleon	laitier	+				137 St Boniface	5 00	
Robertson Robert		1				32 St Pierre	1 00	
Roy A.			1			1082 St Antoine	1 00	
Roy Jos.	barbier					1087 "	5 00	
Robert Wifred	boucher					1089 "	20 00	
Renaud Herménigilde	barbier					204 St Jacques	5 00	
Renaud Herménigilde	tabac & cigare					" "	5 00	
Riel Adalphe		1	11				3 00	
Roy J Bé	medecin					202 St Jacques	5 00	
Rangi Noé		1				3182 "	1 00	

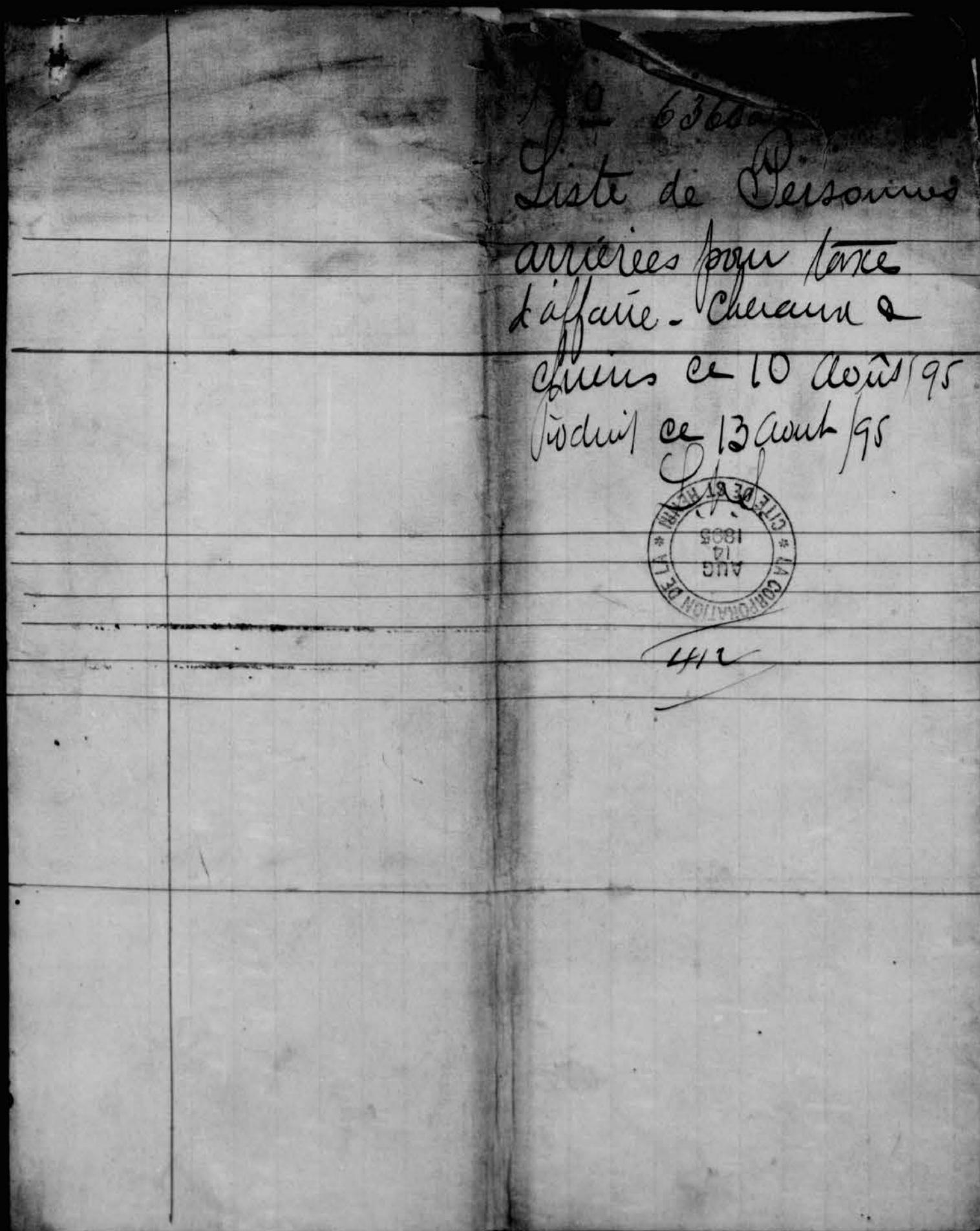
—13—

Noms.	Négoce	Genre	Chiffres Nombre d'employés	Valeur d'après l'échelle fixe	Montant de la taxe	Remarques
Ratelle J.B.			11	3773 St Jacques	2 00	
Ryan John		1	2	chem. Côte St Paul	3 25	
Raymond Chéri	boucher	1	11	3876 N.Dame	23 25	
Rufiange Jos.		1		136 St Ferd.	1 25	
Ricard Elie	boucher	1	1	277 St Ambroise	22 25	
Rochon Jos.		1		3788 N.Dame	1 25	
Raymond Napoleon	fruit & tabac			163 Elizabeth	5 00	
Robert L. & Co	bois	3		3642 N.Dame	23 00	
Rosenthal M.	modiste			3817 "	8 00	
Ritchot Israel	ent. pompe funèbre	4		80 Bourget	29 00	
Rochon David		1	2	813 Albert	3 25	
Renaud Mag			1	836 "	1 00	
Rutherford W.	bois			St Ambroise	25 00	
Riel Dolphus	boucher			97 Emile	20 00	
Roy Dolphus		1		43 Ambroise	1 00	
Richard Emery		1		63 ^e "	1 25	
Roy Thomas		1		30 Surgeon	1 00	
Robidoux Wilfrid	épicier	11		56 "	17 00	
Roy J. B.	boucher			67 "	20 00	Principe 15 pour cent
Rivet	cordonnier			846 Albert	5 00	
Robillard J.B.	fruit & tabac			3341 Elizabeth	5 00	
Reeves Jos.	regattier			441 St Philippe	2 00	
Serre Eugene	march. sèches	11		290 St Philippe	27 00	cheval arabe 29995
Sauve Eli	chaussure			2905 St Jacques	15 00	
St Germain Frs		3 2		1111 St Antoine	5 00	
Sénéchal Fabien	charon			2993 St Jacques	5 00	
Semington J.C.		1		9117 "	1 25	
Sinard Francois	boucher	1	1	9247 "	21 00	
Seurles Cho.		1	21	17 Delinette	4 25	
Stevenson	caveau d'huile			Room 615 N.Y.C. Bld	60 00	
Sauvé Chs.	march. sèches	1		3761 N.Dame	25 00	
Sauvé Moïse	boucher	1		99 St Philippe	21 00	
Savégny Gédion	plombier			3785 N.Dame	10 00	
Sandon Thos	Ent. plâtreur			136 Beaudoin	10 00	
Smith Chs.		1		83 Elizabeth	1 25	
Séguin J.W.A	medecin			3878 N.Dame	5 00	
Sigouin Fr	plomb & couvra			3657 "	10 00	
Sénéchal L.M.		1		9 Agnes	1 25	

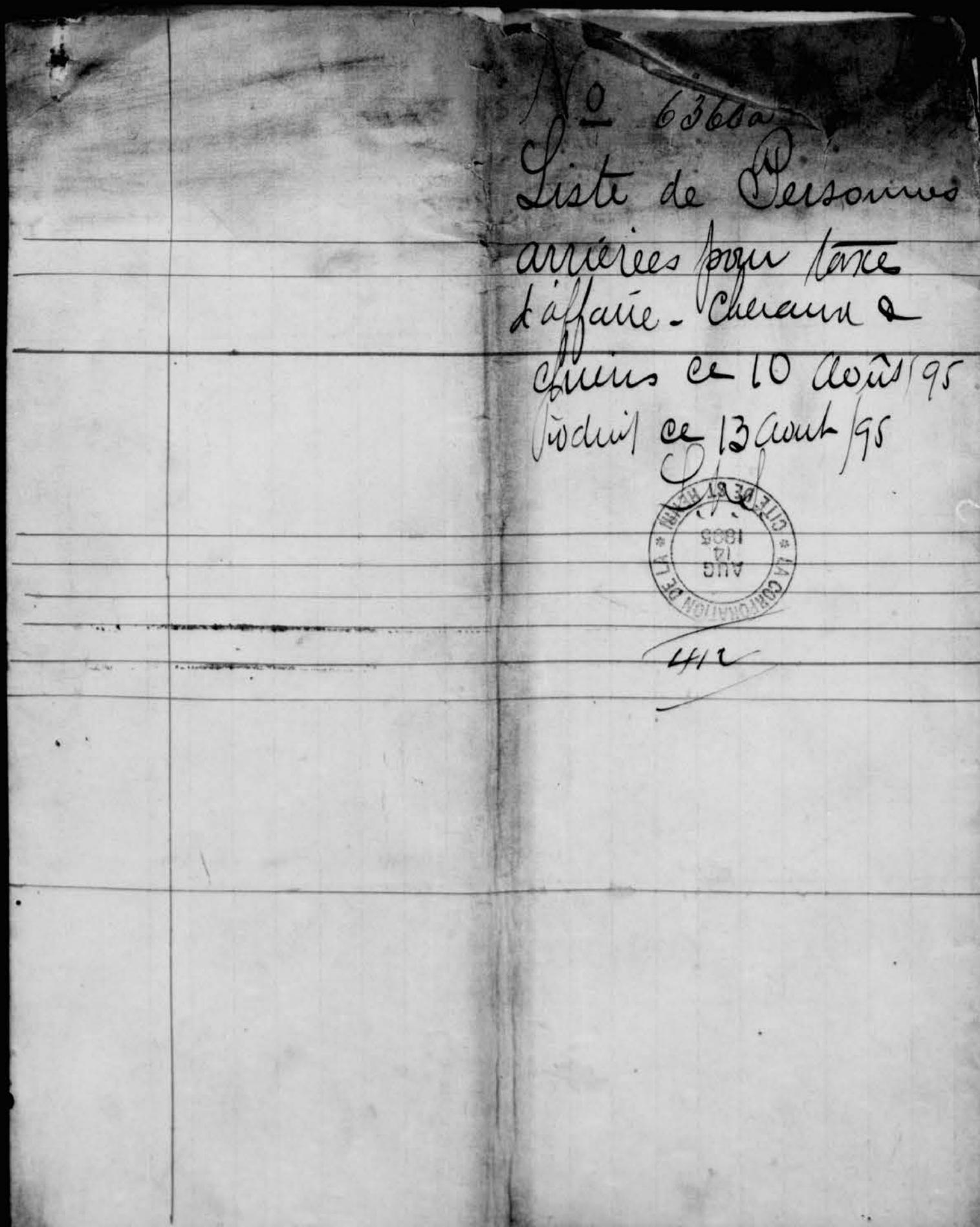
Noms.	— 14 — Répertoire	Chans. Savoies mondes couvents vieux d'Am. églises de Montréal	Adresse	Montant de la taxe	Remarques
St Amour J Bé	regattaie :		3381 N Dame	2 00	
Suprenant Henri	fruit & tabac		3376 "	5 00	
St Cyr François	meublier		3378 "	10 00	
St Pierre Xavier	bois	1	Richelieu	20 00	
Scullion John		1	85 ^e Bourget	1 25	
Suprenant Alph.	épicier		69 Ambroise	15 00	
Sénéchal Jos.		2	79 St Augustin	2 00	
Spindle T.	colp. de pain		Montréal	25 25	
Taillefer Augustin		1 2	185 St Ferdinand	3 25	
Thibault A.	horloger	1	1985 St Jacques	11 25	
Trudel Narcisse	entrepreneur boutique		1993 "	10 00	
Tweedie James	boucher		258 St Philippe	20 00	
Towry Sam.	buanderie		3017 St Jacques	5 00	
Taillefer Léandre		2	63 Alphonse	3 50	
Thérien Hector	sellier		6 Place St Henri	5 00	
Tassé Olivier	laitier	1	366 Delinelle	5 00	
Tasse Honorius		1	" " "	1 25	
Thompson Andrew		1	96 Delinelle	1 25	
Toupin Alphonse	boucher	1 1	73 St Philippe	22 25	
Tondreau Elzear		1	117 St Philippe	1 00	
Tremblay Jos.		1	21 St Marguerite	1 25	
Tessier Joseph	épicier		55 Beaudoin	15 00	
Thibault Gendron	architecte		3641 N Dame	20 00	
Tessier Pierre	barbier		3659 "	5 00	
Tessier Pierre	tabac		" "	5 00	
Gombyll R.	manufacture	1 1	1902 St Jacques	2 00	
Taillefer Napoléon		1 1	1892 "	2 00	
Thibault Athénaïs	chapelain		3665 N Dame	10 00	
Taillefer Aimé	colp. de viande	1 1	40 Lacroix	22 00	
Tessier Moïse	épicier		102 Bourget	15 00	
Thibault Frs		2	74 ^e 1 "	2 00	
Tureot Anth		1	67 St Ambroise	1 00	
Underwood Jos		1	60 Annie	1 25	
Vincent Eusibe	épicier	1	1093 St Antoine	16 00	
Vigne Emilie		1 1	232 St Philippe	3 25	
Vian A.	manteles		2010 St Jacques	10 00	

Nom	Négoce	—15—				Adresse	Montant de la Taxe	Remarques
		Chêne	Chênes nombre charvans	colis d'agrement	Volume brûlé			
Vian Hédige	bois	1				177 Ste Marguerite	96 00	
Kermette Louis	forgeron					2337 St Jacques	5 00	
Vezina Wm.	épicier	1	1			3770 N Dame	17 00	
Valois A.	médecin					182 Atwater	5 00	
Villemaire Mich		1	2			382 Richelieu	5 75	
Veillent E. A.	en pension	1				3840 N Dame	1 00	
Vezina Ulric		1				83 Marin	1 75	Payer
Vincent Philippe			1			3361 Notre Dame	1 00	
West G. J.		1				86 Ave du Parc	1 75	

P23/E2,116



P23/E2,116



Août 13/95

Province de Québec } A une session de Comité Général
Cité de St-Henri } du Conseil de la Cité de St-Henri.

tenu à St-Henri au lieu ordinaire des sessions du dit Comité Mardi le treizième jour d'août mil huit cent quatre-vingt-quinze conformément à la loi à laquelle assemblée sont présents Son Honoré le Maire J.J. Aquin & MM. les Échevins W. Labreche, J. Senecal, L.M. Senecal, A. Delorme faisant un vœu sous la présidence de M. le Maire.

Il est ordonné et statué par résolution du Comité Général comme suit:—

M. Arsène Pickering est présent au Comité concernant son expropriaition

M. Arsene Pickering accepte l'offre du Conseil au montant de \$ 2000 & une piaule sur pied pour le terrain en question, et ce pour tous les dommages tel que mentionné ci-dessous et assigne la date du 1^{er} octobre prochain à laquelle il sera délivrée en présence des témoins MM. L'Amour & Daudet

^{comme dommages} Il est résolu et adopté qu'un montant de une piaule sur pied soit accordé à M. D'Alton Daudet pour le terrain que la corporation se trouve à exproprier par le fait que la dite corporation a fait passer la ligne de la rue St-Jacques dix pieds dans le lot faisant front sur la dite rue occasionnant le déplacement à empêcher ces dix pieds sur un lot à propriétés située en arrière et attenant au lot faisant front sur la rue St-Jacques et ce dû à ces mesures. plus être à la plus grande dommages qui pourraient appeler J. Senecal dessider

M.

M. O. David a signé comme acceptant
le montant comme suivi.

O. David

Résolu et adopté à unanimité au montant de Cinquante Dollars soit
octroyé à la Société St Vincenç et Paul de
St. Elizabeth pour venir en aide aux
familles de cette paroisse

Résolu et adopté à unanimité au M. J. Jacob.
soit nommée l'aliéne de la Corporation
dans l'affaire en expropriation de M. Etienne
Labelle, proprietaire du lot N° 62 de 941
enfroprié pour le passage de la rue Jean
et André soit donné à l'éveque J. A. Madore
& à M. J. Jacob.

et la somme est fixée

Gauthier
Théodore
ass't Secrétaire

J. J. Gagné
Maire & Président

P23/E2,116

No 6361
Rapport de Banque
Général du 13 Août
proposé le 14 et accepté
en la es propuation le
13 Août 1895 G.H.



P23/E2,116

Province de Quebec
Cité de St Henri



Apres délibérations et entente entre le Conseil de la Cité de St Henri et M Arsine Pickering

Le terrain
capté qui
est alors
un peu à la
fin
l'offre fait par le dit Conseil au montant de \$ 2000 $\frac{00}{100}$ est accepté par le dit M Arsine Pickering pour l'expropriation de sa propriété située sur la rue St Jacques et portant le No Officiel 158 1/4 le susdit montant étant pour tous dommages pouvant résulter de la dite expropriation le dit M Arsine Pickering conservant les batissements érigés sur le dit terrain, mais devra livrer la partie expropriée aussitot que requis par le Conseil pour le passage de la dite rue, et ~~le tout~~ relati immédiatement au pouvoir d'aller à signé comme acceptant l'offre pour servir et valoir ce que de droit.

Arsine Pickering
Signature

Fait ce 13 Aout 1895
en la presence de L. Hennebel & D. David 1895

P23/E2, 116

No 6362
Arsene Dicker
resentant
expropriation
13 Août 1895

J. EMILE VANIER
Ingénieur Civil
ET
Arpenteur Provincial
—
BUREAUX :
107, RUE ST-JACQUES.

St Henri de Montréal, 13 Juillet 1875.

A son Honour le Maire
et à Messieurs les Échevins de la
Cité de St Henri.

Messieurs,

Les soussignés formant le Comité des chemins
de votre Municipalité et nommés par votre Conseil pour
examiner la demande de Mr Bickerdike pour indemnité
concernant de présumés dommages causés à sa propriété
de la rue Notre Dame, près du pont du Grand Tronc, par
le changement de niveau de cette rue lors de la construction
du parage en blocs de pierre à cet endroit, ont
l'honneur de faire rapport qu'ils ont, de concert
avec l'Ingénieur de cette Cité, Mr J. Vanier, le 9 courant
dans l'après-midi, visité la propriété mentionnée dans
le protocole signifié à la Corporation de la Cité de St Henri,
le 27 Juillet dernier, et pris connaissance des détails du
projet en question.

Que dans la visite qu'ils ont faite de la dite
propriété, et après s'être introduits à l'intérieur de la
construction maintenant vacante, ils n'ont constaté
aucuns dommages, soit aux murs de fondation, ou
aux autres murs de la bâtie, tant à l'intérieur
qu'à l'extérieur.

Qu'en outre, ils n'ont pas constaté non plus d'endroits
humides ou de partie de terrain où les eaux de pluie

(2)

ou autres auraient pu séjourner; le sol de la cave étant parfaitement sec de même que le parterre de plâtre mentionné au procès en question.

Qu'il n'est pas exact que les eaux de la rue se déversent sur la propriété en question; mais que d'un autre côté ils ont constaté en présence du notaire de Mr. Bickerdike, Mr. Bironnette alors présent, que le dallot amenant les eaux de l'arriére de la propriété en question était brisé, et que les eaux de pluvie provenant du toit de la maison, avaient creusé un trou très apparent le long du talus de la résidence en litige, sans toutefois avoir jusqu'à présent causé de dommages apparents à la fondation de la dite bâtisse.

Que votre Corporation, ayant depuis longtemps construit un égout sur la rue Notre Dame en face de la propriété de Mr. Bickerdike, il aurait été facile au dit Mr. Bickerdike de joindre le dallot dont il a été question plus haut au branchemen t d'égout que ce Monsieur a déjà fait pour joindre l'égout de la rue, comme cela se pratique en pareil cas.

Que le dit Mr. Bickerdike n'était pas présent le 9 Avril courant sur les lieux en question, comme le confortant l'avis qui lui avait été envoyé.

Et qu'enfin le trottoir n'est pas à huit ou neuf pouces au-dessous du parterre de plâtre de la propriété en question comme le dit le procès déjà signifié et que le trottoir actuel est encore
celui

(3)

celui qui y a été construit depuis plusieurs années.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs,
Vos très obéissants serviteurs,
Président et Membres
du Comité
des Chemins.

Wilfred Labiche
Aimé Taillefer

J. Crutet Clauies
Ingenieur de la Cité de Montréal.
Edgar Gray

P23/E2, 116

No 6363

Rapport de l'assurance.
Véhicule volé en le
dommages subis à la personne
cause du feu au Y.Y.R.



fr.

Province de Québec
Cité de St Henri

Aux Echevins de la Cité de St Henri.

Messieurs:-

Les soussignés ont l'honneur de vous faire rapport du résultat de l'emprunt des \$200.000.00 qu'ils étaient autorisés à contracter par suite d'une résolution de ce Conseil en vertu du Règlement No. 88du dit Conseil de la Cité de St. Henri pour et au nom de la dite Cité, chose que nous avons faite avec autant de perspicacité que possible, et c'est avec plaisir que nous disons que cet emprunt a été contracté avec avantage; car Messieurs après avoir consulté plusieurs Courriers, avant de donner une décision finale sur la question . Il nous a fallu faire beaucoup de démarches avant d'en venir à une conclusion, après avoir muri la question et consulté le marché monétaire d'alors, et les offres qui nous étaient faites nous avons conclu l'emprunt au taux du Règlement c-a-d 4½ % au Pair par an sur nos Débentures; de plus Messieurs, nous avons obtenu une Prime de \$2000.00 formant ainsi \$202000. \$202.000.00 et ce sans charge d'impressions des Coupons et débentures et sans frais de recherche qui généralement sont dus et reclamés par les avocats consultés dans ces circonstances, dans ce dernier cas le tout était à la charge du Courrier avec lequel nous avons traité; donc Messieurs nous considérons que cet emprunt a été contracté avec avantage , et mieux que toute autre Municipalité l'ont fait jusqu'à présent et cela démontre que la Cité de St Henri tiendra comme elle l'a toujours fait le haut de l'échelle tant sous ce rapport que les autres questions financières, et que malgré la crise que nous traversons, la Cité de St Henri est prospère et pleine d'avenir.

En ce qui regarde les commissions nous avons consulté

plusieurs

plusieurs Courtiers, la première offre fut de \$100.25 pour
chaque \$100.00 et la deuxième fut de \$100.12 pour chaque \$100
pour le total de nos débentures, cette dernière commission de
\$100.1/8 était conditionnelle et datait du 17 Juin dernier
et nous disait que le Mercredi suivant qui se trouvait le 19
du même mois que deux télégrammes étaient attendus et que la
transaction pourrait être terminée, mais nous ne savons pou-
quoi cette réponse nous arriva si en retard, et ce n'est que
le 27 du dit Mois de Juin dernier 1895 qu'elle nous arriva
alors que l'emprunt était contracté tel que ci haut mentionné.
Nous devons Messieurs vous faire remarquer qu'il n'était pas
au pouvoir de vos délégués d'attendre plus longtemps dans la
craince de voir baisser les offres pendantes jusque là et non
acceptées, et nous avons cru agir sagement en contractant l'emprunt.
Nous avons déposé le produit de l'emprunt temporairement à la
Canadian Bank of Commerce de Montréal sur laquelle Banque
nous avions un Chèque accepté pour le montant de l'emprunt
et par mesure de prudence vu la crise financière que traver-
sait une de nos Banques Canadiennes et que d'autres auraient
pu en être affectés nous avons agi de la sorte, mais quelques
jours après conformément au Règlement No. 88 concernant le
dit emprunt nous avons déposé le tout à une de nos institu-
tions canadiennes, La Banque Jacques Cartier Branche St Henri
et ce au taux de 4%.

Comme conclusion Messieurs d'après la coutume et la loi, le
courtier avec qui nous avons traité pouvait exiger de nous
les frais d'impression des bons et débentures tel que par le
passé ce qui n'était que juste une somme de \$300.00 ensuite
pour les frais d'avocats, examen de documents etc. se ratta-
chant à l'emprunt une autre somme de \$400.00 \$500.00 selon la
cas, donc c'est autant que nous avons obtenu putre la prime/
et ce à l'avantage des Comptables que nous avions mission
de représenter en vertu de la résolution sus mentionnée.

de plus il est de notre devoir de vous informer que l'assis-
tance

l'assistance de l'avocat n'a pas été requise pour la préparation du Règlement No 88 in re l'emprunt de \$200.000.00 et qu'aucun frais n'a été encouru , le travail ayant été fait par le bureau du Conseil.

Nous vous soumettons donc Messieurs très humblement le présent rapport, confiant d'avoir fait notre devoir dans la présente transaction, et demeurons ,

Vos très humbles serviteurs

J.-J. Oquin Praine

Abelorme
President Praine

ce 14 Août 1895

Jules Bruchau

P23/E2, 116

No 6364

Rapport du Maire et
du Gouverneur &
commission de la France
et en faveur des
4000000 francs

14 aout
1895

Il convient de faire savoir que les dépenses pour l'entretien
et l'administration de l'arrondissement sont de 1500.000 francs.
Le montant des recettes est de 1500.000 francs.
Il convient de faire savoir que les dépenses pour l'entretien
et l'administration de l'arrondissement sont de 1500.000 francs.
Le montant des recettes est de 1500.000 francs.

No 6365

Lettre de J.V. Robert
re demande d'acte
au Consul pour les
Pauvres de Ste Elizabeth
ce 14 Aout 95

accorde ce 14 Aout 1900



+

A Mons. le Maire
et à MM. les Chezours de
la Seigneurie de Saint-Vincent-

Amable Guérard

Messieurs -
La Société de St. Vincent
de Paul récemment é-
tablie dans la paroisse
de Sainte-Elizabeth vous
demande respectueusement
l'assistance que vous a-
vez déjà accordée à la
"St. Vincent de Paul" de
Saint-Vincent -
Voulant s'occuper des pau-
vres placés sous la juri-
diction, et craignant de ne
pouvoir les secourir suffi-

P23/E2,116

-Surement à son début,
elle compte que MM.
les Membres du Conseil
de la Ville de St. Henri,
leur tiendront en aide -
comptant dans cette gé-
nérosité & messeigneurs,
nous attendons une
réponse que nous ou-
blierons bien soon donner
le plus tôt possible -

Les Membres de la
Société de St. Vincent de
Paul " de la paroisse de
St. Héliebté dans la
Cité de St. Henri -

Feu 1885 -
J.O. Robert Sec.

Lyon &
ouïe Bryon

P23/E2,116

② Mme Maire & M. M.
les Echevins de la Cité de St-Henri

Messieurs:-

Avec votre permission le Cercle St-Henri
retiendra la Salle de l'Hotel-de-Ville pour
la representation de "Silver King" Vendredi le
27 novembre.

Avec nos renoucements chaleureux messes
demeures

Ostwald devrie

J. A. D. Tougas
Secrétaire
G.H.S.

P23/E2,116

No 6366
Lettre du Cercle St Henri
demande de la salle de
Motel de Ville ce 14
Avril 95 M.L.



Refus
Refus envoi

To Secretary of Harbour

HARBOUR COMMISSIONERS OF MONTREAL.

CHIEF ENGINEER'S OFFICE,

HARBOUR BUILDING,

Montreal, 14th Aug 1892

Dear Sir,

I inclose questions from Mr Chapman
of Toronto who has forwarded them to
me and is anxious to get replies.

If you can answer them please let me
~~know and I will do so and forward~~
them or let me know by telephone 835
and I will send for them. If you
cannot answer the questions please
let me know by telephone 835 and I
will acquaint Mr Chapman of the fact.
Yours very truly H. J. Sproule

P23/E2,116

No 6367

Madame Comme
missionnaire en re
réponse aux que
tions de

Chapman

14 Avril 1892

Montreal, 16th. August 1895.

Mr. T. J. Aquin,

Mayor of St. Henry, ST. HENRY, P.Q.

Dear Sir,

Referring to our conversation of to-day regarding laying 12" pipe on Notre Dame St. in St. Henri, I would say, pending an agreement between the Montreal Water & Power Company and the Municipality of St. Henri, that I will agree to lay the pipe on said street for the following amounts, viz,- for furnishing the pipe and laying the same, which includes putting the pipe in place, furnishing the lead and caulking the same, but not trenching or backfilling, the sum of \$1.65 per lineal foot.

For furnishing the pipe and laying the same, which includes putting the pipe in place, furnishing the lead and caulking the same, trenching and backfilling, the sum of \$1.85 per lineal foot.

For special castings 4/- per pound
For 12" Valves.....\$50.00 apiece
For Valve Boxes.....\$10.00 apiece
For Hydrants.....\$40.00 apiece.

the same to be done in accordance with an agreement to be hereafter made between the Montreal Water & Power Company and the Municipality of St. Henri, setting forth the terms and conditions under which this pipe is to be laid in Notre Dame Street, and paid for by the Municipality of St. Henri.

Yours faithfully,

Geo. T. Keith

MONTREAL WATER & POWER CO.
IMPERIAL BUILDING.
GEO. T. KEITH, SECRETARY.

P.O. Box 874

Montreal 16th. Aug. 1895. 189

T. J. Aquin Esq.

Mayor of St. Henry,

S t. H e n r y, Que.

Dear Sir,

Referring to conversation of to-day we beg to say that we agree to the City of St. Henry laying a water pipe in conformance with our general plans, on Notre Dame St., it being understood that the said pipe shall remain the property of the City, but shall be used by this Company in the same manner as its other pipes for the supply of water to any person along the lines of street, this Company having the right to make collections and treat the said pipe as though it were laid by themselves.

It is further agreed between your City and this Company that the Company have the right at any time to acquire full proprietorship of the pipe in question by payment to the City of St. Henry of the cost thereof, but it shall not be compulsory for this Company to buy or take over this pipe line until or unless the revenue of the said pipe line shall amount to ten per cent of the cost thereof.

It is further agreed that the pipe line in question shall be laid under the direction and to the satisfaction of the Company's Engineer.

Yours faithfully,

MONTRÉAL WATER & POWER CO.



Vice President.

No 6368

Montreal Water & Power
re pose de tuyaux
au lac aux
Mines

16 Aout 1895

J. EMILE VANIERS
Ingénieur Civil
ET
Arpenteur Provincial
BUREAUX:
107, RUE ST-JACQUES.

Montreal, 16 Aout 1875.

T.J. Aquin, Esq.
Maire de la Côte de St. Henri.

Monseigneur,

En réponse à la demande que vous me faînez ce matin au sujet de l'opportunité qu'il y aurait maintenant de poser le tuyau à l'eau de la rue Notre Dame, entre les rues Ste Elizabeth et chemin de la Côte St Paul, en même temps qu'on ouvre la plus grande partie de ce parcours pour l'égout qu'on est à construire, je vais vous faire rapport comme suit:

La longueur totale du tuyau à l'eau de 12" à poser sur la rue Notre Dame à ces endroits serait de 1800 pieds en tout, dont 350 pieds de la rue Ste Elizabeth à l'endroit où l'égout a été mis à découvert et 1150 pieds depuis ce dernier endroit jusqu'au chemin de la Côte St Paul.

Il y aurait à creuser sur une longueur de 650 pieds pour poser ce tuyau dans une tranchée ordinariale de tuyau à l'eau, et la balance, soit les 1150 pieds, pourraient être posé sur la plate forme de l'égout, et à côté de celui-ci il y aurait place pour cela et une place sûre car le tuyau y serait en position stable pour toujours.

À part ce tuyau principal, il y auront les baines fontaines avec branches, lesquelles il faudrait poser d'une manière toute spéciale, car ces accessoires du tuyau principal se

trouveraient en dehors de la formation de l'égout.

Il y aurait encore les fonctions spéciales comme les croix bouchons, etc, et enfin la junction particulière à faire avec le tuyau de 14" de la rue St Elizabeth, car il n'y a rien de préparé pour y joindre le nouveau tuyau de 12" de la rue Notre Dame.

L'estimation du coût de la fourniture et de la mise en place de ce tuyau et des accessoires que je viens de mentionner serait le suivant, à tout d'après la dépense occasionnée à St Louis du Mile End et à Maisonneuve où je dirige en ce moment-ci des travaux de même nature, pour le compte de ces deux corporations municipales.

Estimation du coût:

640 pieds courants de tuyau de 12" posé, excavation et remplissage compris. $\text{a } 1.20 \text{ $} 779.20$

1160 pieds courants de tuyau de 12" posé sur la plate forme de l'égout, c'est-à-dire dans excavation et remplissage $1.60 \text{ $} 1856.00$

1 croix de 12", soit 700 lbs $\text{a } 0^{03} \text{ $} 21.00$

4 bacs fontaines, avec branchements posés $\text{a } 55.00 \text{ $} 220.00$

4 tés de 12" x 14" soit 1600 lbs $\text{a } 0^{03} \text{ $} 48.00$

1 valve de 12" posé $\text{a } 45.00 \text{ $} 45.00$

1 boîte à valve en fonte posée $\text{a } 5.00 \text{ $} 5.00$

1 té de 12" x 14" soit 650 lbs $\text{a } 0^{03} \text{ $} 19.50$

1 manchon de 14" soit 110 lbs. $\text{a } 0^{03} \text{ $} 3.30$

3 bouchons de 12" posés soit 200 lbs $\text{a } 0^{03} \text{ $} 6.00$

Connexion à la rue St Elizabeth $\text{a } 10.00 \text{ $} 10.00$

Total $\text{a } 3353.80$

Le travail

13

Ce travail aura besoin d'être fait avec des avis spéciaux en regard
à l'endroit où il doit être exécuté et requerra une surveillance
très active. Il va sans dire que la Cie d'eau vous remboursera
la quote part de l'excavation et du remplissage qu'elle aurait été appelée
à supporter si l'égoût sur 1150 pieds n'avait pas été mis
à découvert comme présentement, c'est là mon
opinion.

En attendant les ordres de votre Conseil,

Monsieur,

Je demeure, Votre très obéissant serviteur

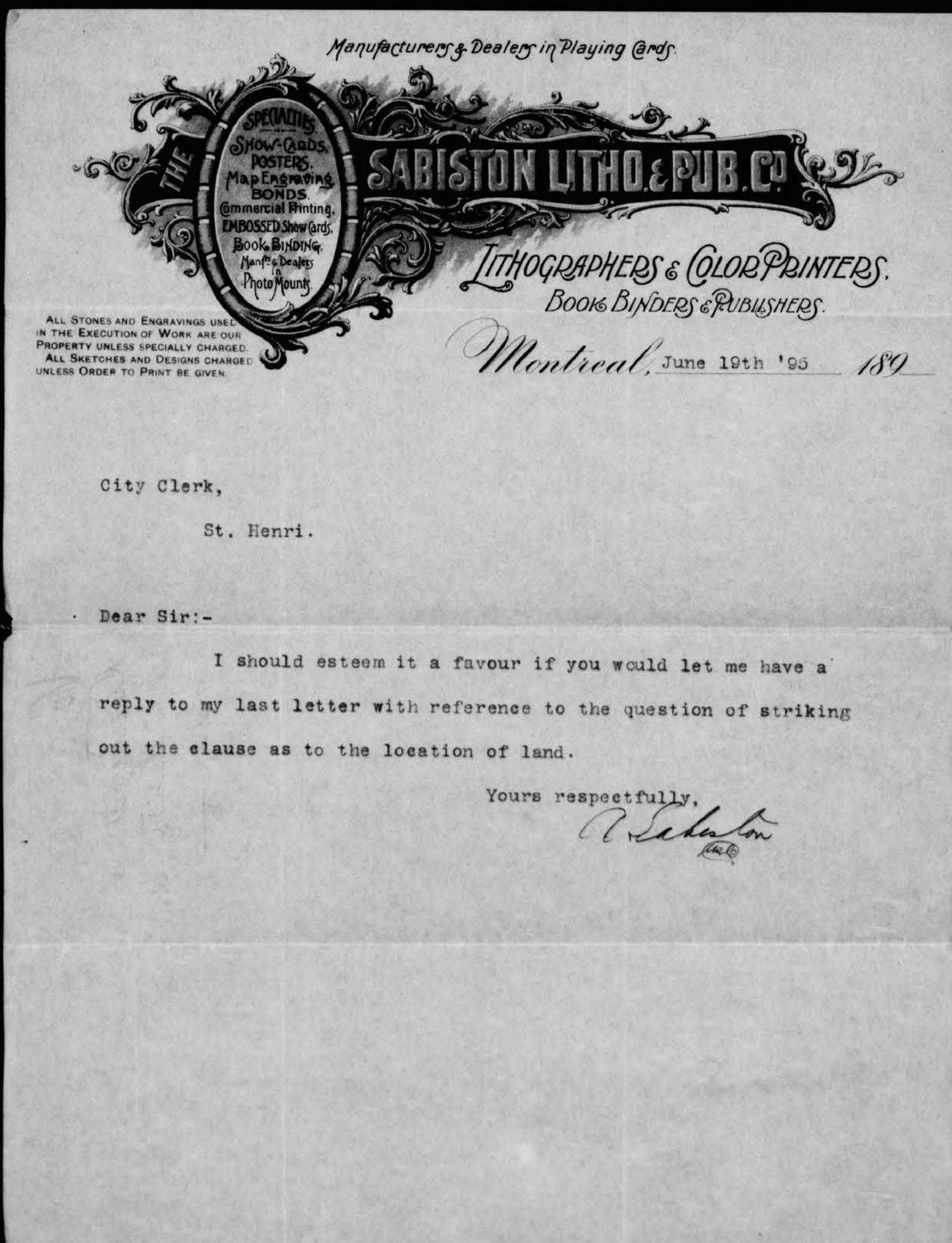
J. Emile Vanier

Ingénieur de la Cité de St Henri.

P23/E2, 116

No 6369
J. E. Vancier re
buvard à l'eau
de la rue M. Dame
M. Elizabeth
16 aout 1895

P23/E2,116



City Clerk,

St. Henri.

Dear Sir:-

I should esteem it a favour if you would let me have a reply to my last letter with reference to the question of striking out the clause as to the location of land.

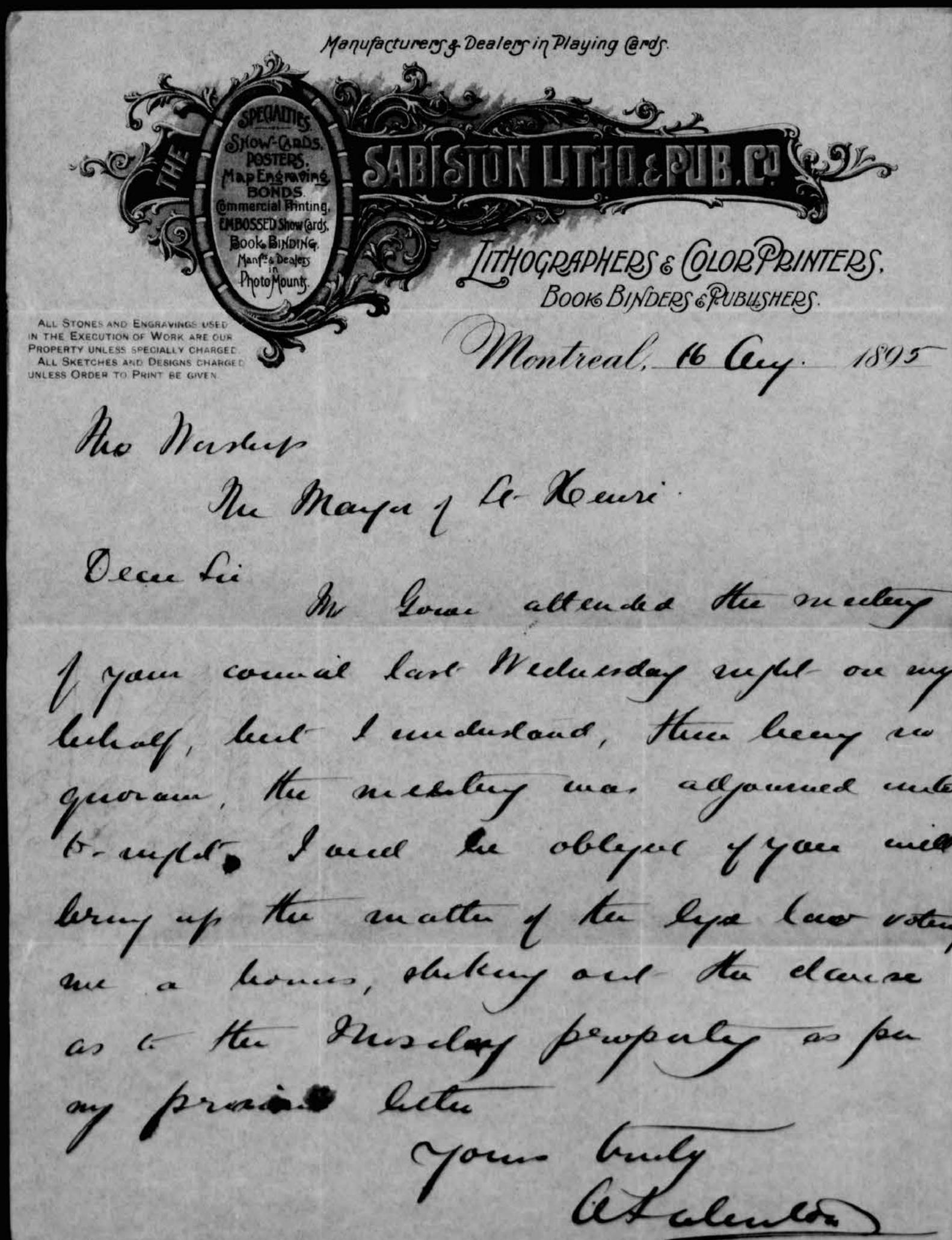
Yours respectfully,

R. Sabiston

P23/E2, 116

No
Demande de
M Salistō, re
Brus —

compte de nos



P23/E2, 116

No 6370
a Saliston
ne bonus pour
sitables sur
le terrain Massey
16 ottawa
1895

By chance

Montreal, Quebec

to 21

Reclamation
de M^r D. Major En contre la Cor-
poration de la ville de St Henri nécessité
par l'expopriation de la rue St Jean.

1616 ^{1/2}	pièces de terrain expoprié @ \$2. ⁰⁰	\$232.66
	Depreciation sur la valeur locative \$200. ⁰⁰ par année représentant un capital de \$3333.33. 3333.33	
		\$6565.99

Montreal 17 Mai 1895

C. Baillou
architecte

(a plus tard)

P23/E2, 116

No 6371
J.D. Major Recita-
tion of expression-
tion.
17 mai 1895

GEO. GOODERHAM ESQ. PRESIDENT,
W^M. BELL ESQ.
S. F. M^CKINNON ESQ. VICE PRESIDENTS.

IN REFERRING TO POLICIES
PLEASE QUOTE THEIR NUMBERS.

Jno F. Ellis
Managing Director

J. F. JUNKIN,
GENERAL MANAGER.



Manufacturers
Guarantee & Accident
Insurance Company.

Rolland, Lyman & Burnett
PROVINCIAL MANAGERS
OFFICES, 162 ST. JAMES STREET
MONTREAL

Agency August 19th 1895-

Jules Beauchamp by Secy J. Henri.

Dear Sir -

Re Charles vs Your corporation.
Our solicitors state to us that it is of the utmost im-
portance in this case to have assistance from you
in working up the case. They state that they must
have some one at their disposal who thoroughly un-
derstands French for the purpose of certain in-
vestigations. Kindly give them all the assistance
in your power and we would be glad if you could
call upon them ^{by appointment} at your earliest convenience.

Yours truly
Rolland, Lyman & Burnett
Prov. Manag's

P23/E2, 116

No 6371
Manufactures &
Accident du re
causé Charon.
19 Août 1895

Mr Henri le 19 Aout 1795

A Monsieur le Maire

Messieurs les Echevins
de la Côte St'Henri

L'humble requête des Sous-signés
oppose humblement à votre Conseil,
qui ils ont déjà à maintes reprises
porté plainte contre les abattoirs
de l'Ouest.

Malgré les nombreuses pro-
testations des propriétaires, la mu-
sance continue toujours & mêm-
parait s'accroître de jour en jour.

Nous demandons donc
à votre Conseil de bien vouloir
prendre telle mesure qu'il fa-
ra à propos, de manière
à faire cesser immédiatement
cette nuisance, qui cause des
dommages tant à la santé,
qu'aux intérêts pecuniaires
des propriétaires environnans.

Dans l'espoir que la présente
sera prise en sérieuse considération
nous avons l'honneur d'être

Alfred Bisson
Mathieu Géroux
Lélie Huot
Joseph Huot
Léon Gaimain Léon Léon
Alex Dupras fils
Alex Dupras Père
Hippolyte Hélie
Égérie Poiquelle
Grille Fréchette
Henri Blair
Scétien Ladouceur
Edmée Cartier

William Thibert
Etéleau Charrette
Simone Villeneuve
Lion Tremblay
P. Lapointe
Joseph Fernet
Odilon Bélanger
Joseph Martin
Leon Manville
Bardinard Gofer
Futache bélair
Pierre Lafleur
Philis. Graviez
Gaël Laviolett
Xarisse Blair

Simeon Côte
Berthelemi Filteau
Joseph Bogue

Siril Bouque
Jérémie Bergeron
J. B. Lornay
St. Xavier Gosselin
D'Artlure Dauvergne
M. Bon almoor
M. Beaulieu
Louis Balard
Joseph Pouliot
Léon Tremblay
Emilien Cadieux
Léonard Duscan
Paul Jégo
François Laforest
David Dionne
Adrien Pihé
Nazaire Piché
Fabiante Ouimet
Arthur Mayre
~~John~~
St. X. G. Herault
William Raymond
H. Landry
L. Deslaurier
Willy Laport
Alfred Desrosiers
Angus Lalonde
Verna reina
Armand Desautels
G. Maillet
Alphonse Durais
Régis Poirier
U. Deric Soloin
Lamigdas sodain
W. Allard.

Pierre Collin
Téléphone Joffrion
Félix Joffrion
Joseph Dibautiaux
M.J. Cardinal

A. Martine
~~L. Morin~~
~~gabriel wood~~

Jeanbatiste Savoie
Pauve Adilaide Cartier
Davisse Paquette
Edfrid gagai
Louis guingra
alex Bozler

A groleau
jaen thibeault

Ostilon Diehine
Olivier pitre
Parise belanger

Edouard Le Blanc
Adolphe Deslauriers
Joseph bilanger
Louis Dirocher
George Kochle
Norac Villeneuve
Gilbert Plante
Alexandre Leblanc
Vincenzo Caporices
Léon Failliet
Thiodule Perron
Arsène Dubuc
Alphonse Gauthier
L. P. Léveillé
J.-B.-M. Deschamps

Narcisse Beaudin
Madame Savoie
el. J P Cataford
M. Alphonse Brisbois
M Elza Mathieu
~~M Ritchot~~
Monthime Dugas
Francis Courtemanche
Theodore Belanger
Osido Shanks
Godfrey Selflybeurt
Arthur Paquette
Joseph Barrie
A Alexander
James Hopper
James Lampeau
Isaac Lamarre
Dionne Lapinte
Euchile Leboeuf
Edouard Cardinal
Napoleon briant
David Lagacé
Jos. Dion
J. A. Etier
J. Desirer Labai
Joseph Caouette
Alasie Franceour
David Sirois
~~Desiree Sirois~~
Eustache Sirois
Marie-Madeleine Blain
Joseph Tessier
Joseph Perrault
Joseph Villeneuve
Alfred Gravel
Joseph Cornet

J. Jodoin
A. Godin
Auguste Lapore
W. Thomas Cunningham
Joseph Gauvin
J. J. Moreau
Sister Bourdeau
P. Leblanc
Ch. Bonalmeau
Pierre Gougeon
Frederic Normandin
Napoleon Auger.
M Desfrancois
Francois Mainville
George Dallaire
Léonard Fauchault
E. Lachapel
R. Gagné
Théophile Blain
Marcellin Trépette
A. Belcourt
Gatien Leduc
Louis Vrevier
Justave Vaillant
Toott Bleep
Hagrell Vaillant
Hugelle Libault
Polydore Leduc
Thomas J. Keyworth
Emile Bourassa
Edouard Odam
Vierge Dame Jeanne
Joseph D'Isormean
Felix Gagné
Joseph Girre

Louis Prentot
Pierre Lachance
Elzear Bernier
Sarah Belanger
Agapit Thuot
Louis LeCompte
Yibetee Royle
Felicite Dubois
Yonne Pockel
Louis Monprest
Forisse St. Germain
Joseph Duguier

P23/E2, 116

No 6372
Requête des citoyens
se plaignant des
abattoirs
19 Aout 1895

No 6373
MS Burroughs
more expensiva-
tive. Aug 19. 1895

Aug 19th 95

J. Beauchamp Esq.
Sir

Your notice to attend
a meeting of the council
this evening is just re-
ceived; not being well
enough to attend said
meeting myself, I will
send my wife to see
what the Council propose.
I had a notice last Friday
to attend a meeting of the
Council that evening. My wife
went to the Hôtel de Ville

but could not get in as all
the doors were locked. I hope
she will prove more successful
to night. I wish you would
kindly let us know what
the Council proposes doing,
whether they intend building
a wall to prevent the earth
from eating in, or whether
they require us to build one,
how long a time they will
allow for doing anything
after the arrangements are
made - whether they pay
for the land they appropriate,
as well as for the damage
they would cause the owners.

of the lot, immediately or
not - The damage it will
cause will be considerable
as it will place that end
of our house quite in a
cellar, besides spoiling a
good building lot.
I think they ought to allow
at least \$300 for com-
pensation.

Be kind enough to
place these questions
before the Council, & let
me know their answer
& much obliged Sir

Yours Respectfully
W. S. Burroughs

P23/E2,116

August 20th 1895

Mr Beauchamp
See. Tre. Pens. Dr.
Drainage bill comes due some-
time in Sept. and as I am not
prepared to meet the same when
due. Should like if you would
grant me an extension of time
say two years. If possible will
you please let me know and
oblige. a line by bearer will do.

Yours etc
J. D. McCall

P23/E2,116

No 6374
J.D. McCall
Demandant
2 autres années
de délai pour
égrunto.
20 Avril 1895

P23/E2,116



CETTE PIECE

EST ABSENTE

DU DOSSIER

P23/E2,116



CETTE PIECE

EST ABSENTE

DU DOSSIER

J. EMILE VANIER
Ingénieur . Civil
ET
Arpenteur. Provincial
BUREAUX :
107, RUE ST-JACQUES.



Montreal, 20 Aout 1875.

Joseph Sénecal, Esq,
Président du Comité des Égouts
Cité de St Henri.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre qu'il serait opportun,
pendant que M. M. Horand son adjoint sera à votre service sur
la rue Notre Dame, de continuer la fondation en pilotis de
l'égout de cette rue jusqu'au centre du chemin de la Côte St Paul.

Ce travail devant se faire dans un avenir assez rapproché
quand même, je crains que le coût en serait moindre
aujourd'hui que plus tard, et cela éviterait de bâcler
de nouveau cette rue, surtout une fois que le tramway
y aura été établi.

La longueur totale approximative des pilotis à planter
du bout de l'égout actuel au centre du chemin de la
Côte St Paul serait de 250 pieds environ.

Une réponse à la suggestion ci-dessous,
obligerait beaucoup

Votre très obéissant serviteur,
J. Emile Vanier

Ingénieur de la Cité de St Henri.

P23/E2, 116

No 6376
J E Vancie
requisement au
belleau de m m
H god & Son
20 Aout 1895

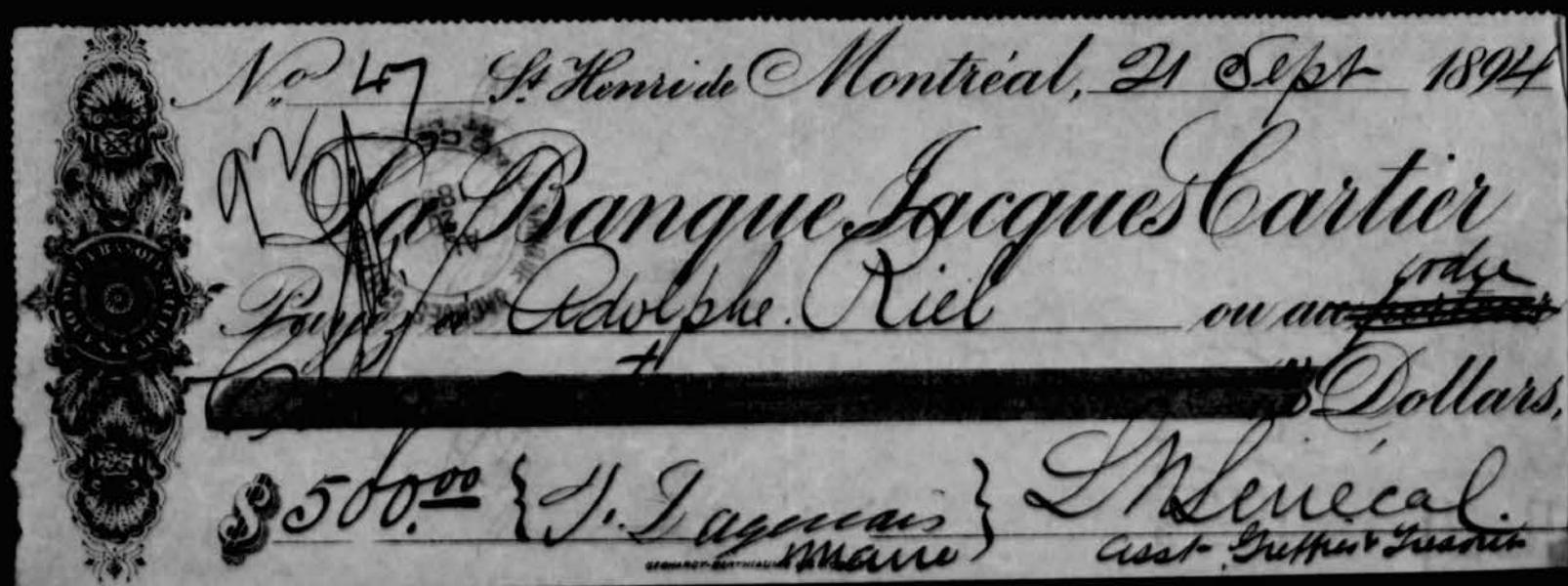
P23/E2,116



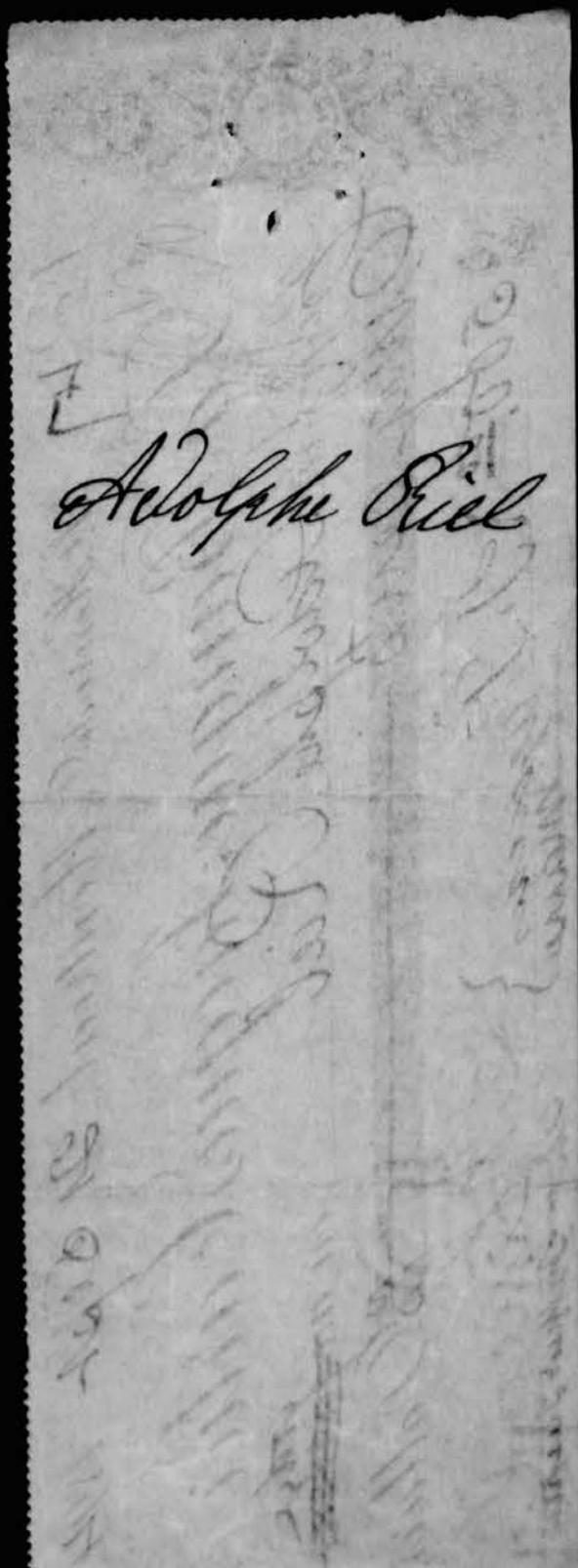
P23/E2,116

Adolphe Riel

P23/E2,116



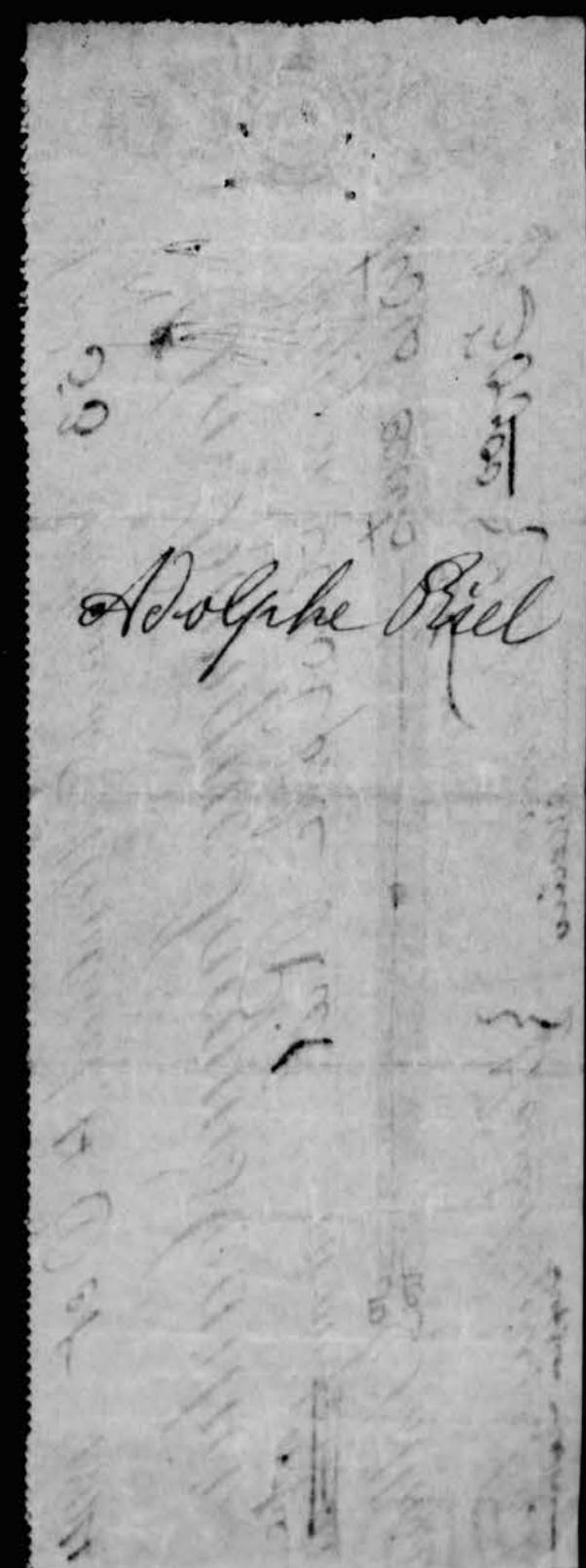
P23/E2,116



P23/E2,116



P23/E2,116



P23/E2,116



P23/E2,116



Corporation de la Cité de St. Henri.

HÔTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 9157

St. Henri, le 20 octobre 1894

Après entente et délibérations entre le Conseil de la Cité de
St. Henri et Adolphe Riel l'offre de \$ 5000.00
est acceptée par Adol. Riel, pour l'expropriation
de sa propriété portant le Numéro Officiel 1758
suivant plan préparé à cet effet pour l'élargissement de la
rue St Jacques. La dite somme de \$ 5000.00 étant pour tous
dommages pouvant résulter de la dite expropriation, et le dit
Adolphe Riel ~~payeur~~ conservant les batissees érigées
sur le dit terrain mais devra livrer la partie expropriée
aussitôt que requis pour le passage de la dite rue et devra
rebâtir immédiatement suivant les règlements des batissees de
St Henri pour la dite rue St Jacques. Et le dit Adol. Riel ~~payeur~~
a signé la présente comme acceptant.

chèque N° 39
Payé à/c ce 12 Septembre 94
anticipation au contrat
sur ordre du Maire C. 5000⁰⁰
dont Balance due 45000⁰⁰
Payé à/c ce 21 Sep 94 sal 500⁰⁰
Balance due 4000⁰⁰

Adolphe Riel
Payé le 14 Octobre 3000⁰⁰
Balance 3700⁰⁰
Payé le 25 Octobre 700⁰⁰
Balance due 3000.00

P23/E2, 116

No. 6377

Entente de A. Rice
& Chez que passe asse

Re appropriaition.

20 Aout 1895

TELEPHONE BELL 8157

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

F. D'AGENRIS, Maire | ADH. DELORME, Conseiller

GEO. NICHOLSON, JOS. JACOB

J. LARCTOT, Sec. M. D. JULES BERUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St. Henri

St. Henri, 20 Aout 1895

A Monsieur le Président &

A M.M les Membres de la Commission Locale
d'Hygiène de la Cité de St Henri.

Messieurs:-

J'ai l'honneur de faire rapport qu'en ma qualité de médecin officier de santé et à la demande de la Commission Locale d'Hygiène et du Conseil de la Cité de St Henri j'ai visité et examiné a deux reprises différentes durant ces derniers jours l'aqueduc de Ste Cunégonde maintenant la propriété de la Montreal Water & Power Co laquelle fournit toute l'eau nécessaire à la consommation des habitants des Cités de Ste Cunégonde et de St Henri. Et voici les faits que j'ai constatés et que je m'empresse de soumettre à votre attention la plus immédiate.

L'aqueduc de Ste Cunégonde comme vous le savez pompe l'eau au moyen d'engins à vapeurs à un endroit vis-à-vis le chemin Napoleon dans le fleuve St Laurent, à mi-chemin entre la partie Nord Est de l'Île St Paul et la terre ferme. Par conséquent le dit Aqueduc se trouve en aval et quelques quatre ou cinq arpents de l'endroit où se décharge la petite rivière St Pierre ou déversoir de l'aqueduc de Montreal, laquelle reçoit dans son cours les égouts de la ville de Lachine, des abattoirs de l'Ouest ouest

PHONE BELL 8157

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

F. DAGENARS, Maire | ADH. DELORME, Conseiller

GEO. NICHOLSON, JOS. JACOB

J. LAMCTOT, Mgr. M. D.

Officier de Santé

JULIUS BEAUCHAMP,

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE
5 Place St. Henri

St. Henri, 189

de la manufacture de coton des Marchands de St Henri, des terrains marécageux d'une partie du Quartier St Gabriel de la Cité de Montréal et enfin à quelque dix arpents plus haut les égouts d'une grande tannerie.

Jusqu'à cette année les habitants de St Henri et Ste Cunégonde se plaignaient assez rarement de la qualité de l'eau qui leur était fournie par le dit Aqueduc, mais cette année le niveau du fleuve St Laurent étant plus bas qu'il ne l'a été depuis longtemps, il s'en suit que le courant d'eau qui passait près du rivage n'existe presque plus et qui de nouveaux couants se sont établis qui portent l'eau avec les égouts évidemus mentionnés juste à l'endroit où se trouvent le bulkhead et cette partie de tuyaux communément appelé suçon du dit aqueduc, de sorte que l'eau qui est maintenant fournie n'est plus potable; qu'elle est constamment polluée et contaminée par les eaux évidemus énumérées, et que la santé des habitants de St Cunégonde et de St Henri est en danger.

L'examen des lieux a révélé surtout sur les battures avoisinantes la présence de matières putrides animales et végétales en décomposition qui repandent des odeurs insupportables.

Déjà la fièvre typhoïde et autres malades intestinales ont fait leur apparition au milieu de nous et leurs victimes déjà nombreuses augmenteront d'une manière alarmante si l'

PHONE BEAU 8157

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

F. DAGENIS, Maire | ADH. DELORME, Conseiller

GEO. NICHOLSON, JOS. JACOB

J. LARCTOT, M. D.

Officier de Santé

JULES BEAUCHAMP,

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE
5 Place St. Henri

St. Henri, 189

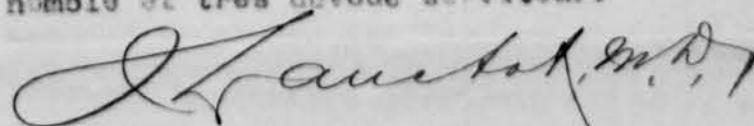
L'approvisionnement de l'eau n'est changé immédiatement ou amélioré, je considère que la santé publiques des municipalités de Ste Cunégonde et de St Henri est en grand danger à cause de son aqueduc et j'affirme sans crainte qu'à moins d'une action prompte et énergique de la part des autorités compétentes ce danger ne peut être détourné ou éloigné.

Je déclare de plus qu'après avoir visité à sa source les lieux où est puisée l'eau qui sort à nos besoins personne ne se sentirait le cœur d'en faire usage.

Concurrentement avec le Conseil et la Commission Locale d'Hygiène de la Cité de St Henri dont je suis l'officier médical et chargé d'exprimer les intentions, je sollicite humblement l'action du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec pour nous aider à sortir d'une impasse pleine de danger pour la santé publique.

Le tout humblement soumis

Votre très humble et très dévoué serviteur.



Medecin Officier de santé pour la Cité de St Henri

P23/E2,116

M 6377a
Dr Lanneton
rappor Com-
mission locale
d'hygiène

20 Avril 1895

Avril 16 /95

Province de Québec) A une session de Comité Général du
District de St-Henry, Conseil de la Côte de St-Henry tenu à
St-Henry au lieu ordinaire des sessions du
dit Comité Jeudi le seize avril de cette
anné l'an cent quatre-vingt quatorze conformément
à la loi à laquelle session sont présents M.
Humbert Marin, J. Aquin & M. M. Lachance
& Delorme, Eug Guay, J. Amis Taillefer, W. Lachance
& A. G. Bernard pour un quorum sous
la présidence de M. Marin.

Il est voté une résolution par resolution
du Comité Général comme suit: -

Les Comptes et avis sont approuvés suivant:
Rob Mitchell \$ 10.50 H.P. Labelle \$ 8.25 au Leduc 6.5
Mm Clémentineau \$ 6.60 nos salaires \$ 331.30
J. D. Seigny \$ 6.50 J. B. Cyr \$ 3.65 .26¹⁵
L. L. Lavoie 29 3/4 bises de pain @ \$ 8.25 : Quelques
\$ 41.41 J. C. Depreux 29.13 63.56 .50 \$ 29.62. 163.85

La séance est levée

(L. Mercier)
Ass Gouverneur

G.J. Aquin
Maire & Président

P23/E2,116

No 6398
Rapport du Comité
Général au 16 Août/
ce 21 Août 95
et acceptation de Comptes

19 Août 1895

Province de Québec } à une session de Comité Général
 Cité de St-Henri } du Conseil de la Cité de St-Henri tenue
 à St-Henri au lieu ordinaire des sessions du
 dit Conseil Lundi le dix neuvième jour
 d'Août mil neuf cent quatre-vingt quinze
 conformément à la loi à laquelle session
 sont présents Son Honour le Maire —
 J.-Aquin & M. les Échevins A. Delorme
 Eug. Guay. Jos. Taillieu. W. Labiche. A.A.
 Bernard. J. Senecal & L.M. Senecal —
 formant un quorum sous la présidence
 du M. le Maire —
 Il est ordonné et statué par résolution
 du Comité général comme suit. —

En loi } Proposé par Mr Will Labiche secondé par
 B.J.Q. } Mr Aimé Taillieu que les procédés pris contre
 L.H.S. } M. M. Wilcox & Co. qui refusent de se conformer
 au Règlement des Batisses de la Cité de St-Henri
 soient continués avec toute la rigueur possible
 jusqu'à faire disparaître la nuisance
 qu'il cause au public par le fait qu'il a régi
 contournement au règlement en ceci à savoir
 un concasseur à pierre & des batisses en
 contradiction au Règlement N° 84.
 Sur la motion — L.M. Senecal, Ad. Delorme
 A.A. Bernard, Eug. Guay. J. Senecal, Aimé
 Taillieu & W. Labiche — Unaniment

Résolu et adopté à unanimité que M. M.
 Bl. Cap. & Olén Dion soient chargés de faire
 tout

les évaluations requises pour les expertises en corporisation de la rue St Jacques pour celles qui doivent être faites sur cette rue et qu'elles leur soient données en conséquence -

Mr Dr. Malette est présent au Comité -
L'offre de \$2284.15 est faite à Mr. Malette
Mr Malette fera valoir sa propriété par des experts pour lui nommés et devant rencontrer le Conseil

Résolu et adopté à unanimité que Mr. l'avocat de la Cité M. J.A.C. Madore soit autorisé à résister à l'action de Dame Margaret Thompson demandant la Cité de St Pierre dépendante le bref portant le No 680 rapportable en Cour Supérieure de ce jésus command.

La réclamation de M. Joseph Bévil pour dommages à un accident à lui arrivé sur une Spaques-est renvoyée à la Compagnie d'assurance

~~Résolu et adopté que M. J.A.C. Madore soit autorisé~~

Résolu et adopté à unanimité que Mr. J.S. Senecal soit autorisé à faire l'achat de la Brique Bigante & Cie pour l'œuvre de la nouvelle Dame de M. L'Écuyer au prix de \$850 l'alizante & \$750 la pierre changeant au frais de la corporation

La question de la réclamation des auditeurs est referé

réfère à l'ancien de la Cité pour information générale sur la question en litige.

Résolu et adopté à l'unanimité que le Greffier-trésorier soit autorisé à notifier M^r Ch. Petit de Gensoul au Conseil concernant sa réclamation de dommages.

Résolu et adopté à l'unanimité que M^r Lachemin W. Laliche soit autorisé à faire faire les travaux pour faire couler l'eau qui s'infiltre dans la cave de Mr Jos Villeneuve à sa propriété sur la rue du Parc. M^r que ce dernier garantisse à la Cité de le faire indemniser de tous dommages futurs par cette cause. Un renvoi lors moyennant frais nul.

et la séance est levée

Ceux signé
(L.M. Sérical) G.J. Aquin
ass't. greffier Maire & President

P23/E2, 116

No 6379

Rapport de Comité
Général du Conseil ce
19 Août 1895 produit ce
21 Août 95 —

L.M.

MONTREAL 21 AOUT 1895.

A MONSIEUR JULES BEAUCHAMP

GREFFIER
DE LA CITE DE ST HENRI.

MONSIEUR:

J'ai spécialement examiné la question concernant l'ouverture de la Rue St Emilie et je suis arrivé à la conclusion que la Cité sera obligée, d'après la loi existante, de donner à la Rue à ouvrir une largeur de 66 pieds.

La loi est formelle sur ce point:Toute ouverture ou tout
élargissement de Rue doit être de 66 pieds. de large.

Si la Cité n'entendait pas continuer la Rue St Emilie sur une aussi grande largeur il faudra alors obtenir par un amendement ,l'autorisation de la continuer sur une plus petite largeur.

Je ferai remarquer en passant que si le Conseil à l'intention de s'adresser à la Legislature pour obtenir des amendements à la Charte de la Cité, il serait temps d'y songer parceque les avis doivent être données 30 jours avant l'ouverture de la session, et, je vois par les journaux que la session de Quebec s'ouvrira vers le commencement d'Octobre.

Votre Serviteur:

J.A.C. Madore

P23/E2, 116

No 6380
J. Amyadne
Opinion re largem.
de la rue St Emile
21 Aout 1895

P23/E2,116

C. F. SISE,
President.
GEO. W. MOSS,
Vice-President.
C. R. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA, LTD.

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, August 5th 1895 -

Jules Beauchamp Eng.
Class & Treasurer
St Henri, Que

Dear Sir

In compliance with
yours of the 3rd inst and now
beg to submit annexed tender
We will furnish a Fire
alarm system to the Town of
St Henri consisting of the
following -

- 30 Sector street boxes Hammel pattern
- 10 Miles E. B. B. weather proof insulated
iron wire.
- 30 Ground rods
- 30 Tap boxes
- 2250 Feet #16 B. & S gauge Copper wire
for street boxes
- 60 Cell. Gravity battery
- Battery stand
- 1 Galvanometer.
- And all other material necessary

To put the whole system into perfect working order, for the total sum of -

Thirty one hundred & ninety four
19
100 dollars (\$3194.100)

This tender includes right of way on our poles, & we will erect any new poles which may be necessary for the completion of the system.

all work to be done in the most workmanlike manner, and the system handed over to the Town in complete working order, when payment will be due & payable.

We will fully guarantee the system for one year from date of completion, against any defects of workmanship or material.

Yours very truly.
J. G. Macfarlane
Super Sales Opt.

P23/E2, 116

No 6349
Bell Telephone
by Re Commission
pour systeme d'alarmes
pour les bateaux etc.

5 Avril 1895

P23/E2,116

C. F. SISE,
President.
GEO. W. MOSS,
Vice-President.
C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA, LTD.

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal,

21st August 1895.

The Mayor and Corporation

of St. Henri, P. Q.

Gentlemen:-

In building the Fire Alarm for your Corporation, we
find it necessary to erect new poles on the following streets:

St. Marguerite, from St. James to St. Antoine
St. Ferdinand, from St. James to Langevin
One pole, corner of St. James and Morin Avenue
One pole corner Atwater Avenue and Delisle
One pole corner of Atwater Avenue and St. Emilie
Lacroix street, from Canal to St. Ambroise
One pole corner of St. Ambroise and Turgeon
Three poles on St. Antoine, East from Metcalfe street
Bourget street, from Notre Dame to St. Emilie
St. Ambroise from Delinelle to Clendenning's Foundry
In Lane, from Delinelle to 81 Gareau
St. Marguerite, from St. James to St. Jean Baptiste

No 6381

Bell Telephone Co.
re pose des poteaux pour
les lignes d'alarme.

21 Aout 1895

23 Août 1895

Province de Québec}

Cité de St-Henri} à une session de Comité Général
du Conseil de la Cité de St-Henri leuu a St-Henri
au lieu ordinaire des sessions du dit Comité
le vendredi le vingt-troisième jour d'août mil
neuf cent quatre-vingt quinze conformément à
la loi à laquelle session sont présents sur
l'heure le Maire J.-J. Aquin & MM les
Échevins Will Lachéché, A.A. Bernard, Eug. Guay,
& L.M. Mercier formant un quorum sous la
présidence du Maire.

Il est adonné et statué par résolution
du Conseil comme suit:-

Résolu et adopté à l'unanimité que la taxe
des chiens & chats soit collectée à domicile
par la même ordre.

Résolu et adopté que les évaluateurs soient nommés
de faire l'évaluation des propriétés de la Caisse Publique
et faire rapport.

Résolu et adopté à l'unanimité qu'un montant
de deux mille dollars soit offert à M. le
R. Burrough pour l'expropriation des propriétés
mentionnées à l'avis.

Résolu et adopté que M. l'échevin W. Lachéché
soit autorisé à acheter toute la pierre à macadam
qui sera nécessaire pourtant de la bâtière
mentionnée de la Ville Mairie

J. Mercier
Ass't Secrétaire

J.J. Aquin
Maire

P23/E2, 116

No 6381a
Assemblée de
Comité Général
23 Aout 1895

Province de Québec
Cité de St Henri

A Monsieur le Maire et Messieurs
les Échevins de la Cité de St Henri

Messieurs:-

Conformément aux instructions que nous avons reçues de votre Honorable Conseil, nous avons procédé à l'expertise en évaluation de la propriété portant le Numéro Officiel 1661 du Cadastre de la Paroisse de Montréal, sis et située sur la rue St Jacques autrefois Notre Dame et portant le Numéro Civique Coin St Jacques et Chemin de la Côte St Paul dans les limites de la dite Cité de St Henri la dite Maison appartenant à celle R Burroughs de la Cité de St Henri, et avons l'honneur de faire rapport conjoint comme suit:

Valeur de la maison à être expropriée pour l'élargissement de la rue St Jacques comme susdit d'après les quantités prises sur les lieux Mille six cent quarante et un /20 Dollars
Valeur du Terrain suivant l'échelle suivie par le Conseil et nous nous permettrons de faire remarquer au Conseil que le terrain vaut certainement plus à cet endroit qu'ailleurs car la propriété est bien située

humblement soumis ce 23 Août 1895

Olivier Dion

Jean Bte Gyr Evaluateurs

Honoraires O Dion \$20.00
Jean Bte Gyr 10.00

00.00 00.00 00.00 00.00 00.00 00.00 00.00 00.00

Sous-titrage

Particularités

Notes

Journal d'usine dans lequel il sera inscrit

re bachelier plus tôt que possible

soit aussi conséquemment pris à ces emplois de différentes sortes
selon son besoins; soit qu'il soit recommandé au Gouvernement de l'
Australie qui donnera quelque éduc. L'école ouverte lors de l'ouverture de
l'Institut des Jeunes Filles sera donc destinée et aux deux dernières

années de l'Institut des Jeunes Filles comme équivalent du cours d'enseignement de
l'éducation civique et de l'enseignement de l'agriculture.

Le cours d'enseignement de l'agriculture sera donné dans les deux dernières années.

No 6387
Olivier Dion et
Jean-Pierre Cyr et
Étienne Dion et
Étienne Cyr et
Rapport de la
Commission d'enquête
sur la
préparation
à l'application
de la loi
sur les
élections
et
référendums
à l'Assemblée
provinciale
du Québec

23 Août 1895

Qui détermine la date de la réunion de l'Assemblée provinciale pour l'application de la loi sur les élections et référendums?

Réponse:

Les députés de la Chambre des communes sont nommés par le Roi.

Qui détermine la date de la réunion de l'Assemblée provinciale pour l'application de la loi sur les élections et référendums?

Province de Québec
Cité de St Henri

A Monsieur le Maire Et Messieurs
les Chevaliers de la Cité de St Henri

Désobligamment aux instructions que nous avons reçues de
Messieurs:-

Conformément aux instructions que nous avons reçues
de votre Honorable Conseil, nous avons procédé à l'expertise en
évaluation de la propriété portant le Numéro Officiel 1663
du Cadastre pour la paroisse de Montréal, cise et située sur
la rue St Jacques autrefois Notre-Dame et portant le No. 64-
vique 2346-48 de la dite rue dans les limites de la Cité de
St Henri la dite maison appartenant à Dame Adèle Bressot veuve
de Patrick Martin de la Cité de Montréal, et avons l'hon-
neur de faire rapport conjoint comme suit:

Valueur totale de la Maison à être expropriée pour l'élargis-
sement de la rue St Jacques comme susdit MILLES QUATRE CENT UN
60 Dollars

Valueur du terrain 1275 pieds à 40 cents CINQ CENT QUINZE Dol-
lars.

Récapitulation

Valueur de la Maison	1400.00
Valueur du Terrain	515.00
Total	1915.00

Humblement soumis ce Vingt-troisième jour D'Août 1898

Olivier Dion
Jean Ste. Cyr Évaluateurs

Reparaires à Dion 010.00
Jbte. Cyr 10.00

Province de Québec
Cité de St Henri

A Monsieur le Maire et Messieurs les
Échevins de la Cité de St Henri

Messieurs:-

Conformément aux instructions que nous avons reçues de
votre Honorable Conseil, nous avons procédé à l'expertise en
évaluation de la bâtie située sur le No. Officiel du Cadastre
1663 pour la Paroisse de Montréal, sis et située sur la
rue St Jacques autrefois Notre Dame et portant les Nos. Ci-
viques 2340 444 de la dite rue dans les limites de la Cité de
St Henri la dite Maison appartenant à dame Adèle Bressot Ven-
de Patrick Martin de la Cité de Montréal, et avons l'honneur de
faire rapport conjoint comme suit:

Valeur totale de la Maison à être expropriée pour l'élargis-
sement de la rue St Jacques comme suudit NEUF CENT SOIXANTE cinq
Dollars

la valeur du terrain étant donné avec les Numéros Civiques 2346-48

Recapitulation

Valeur de Maison	\$1481.00
	100.00
Valeur du terrain	\$15.00
Total	\$1606.00

Honoraires

alors. 100⁰⁰
Pte Cyr 10⁰⁰

alors. 100⁰⁰ } Evaluateur
Pte Cyr } par

ce 23 mars 1955

L.M.

No 6382 A

Rapport concernant des
échantillons de sols et de roches provenant
d'explosions dans le voisinage de la mine de fer
de l'Acier à Val-d'Or.

Le rapport concerne les échantillons de sols et de roches provenant de l'explosion du 16 mars 1913 à Val-d'Or. Ces échantillons ont été prélevés par M. G. B. Wilson, officier de l'armée canadienne, et sont conservés au Bureau de géologie et minéralogie du Canada à Ottawa. Ces échantillons ont été envoyés à l'Université de Montréal pour analyse et étude géologique.

Date	Montant
16 mars 1913	188.00
	00.00
	00.00
	00.1000
	00.00

Officier de l'armée canadienne à Ottawa

No 6383
J.B Martel
re demande
de renouvellement
de cinq ans
pour canaux
d'égout.

24 Aout 1895.

Samedi 24 Aout 1895
A Mme le Maire et a
Mme les Échevins de la
Cité de Lévis.
Lévis le 24 Aout 1895.

Messieurs:

Je demande à votre
honorable Conseil le renou-
vellement du délai de cinq
ans que j'ai eu pour le
pacage de mes égouts sur
la rue Ste Marguerite.

Ce faire nous obligerez

Yours
J.B Martel.

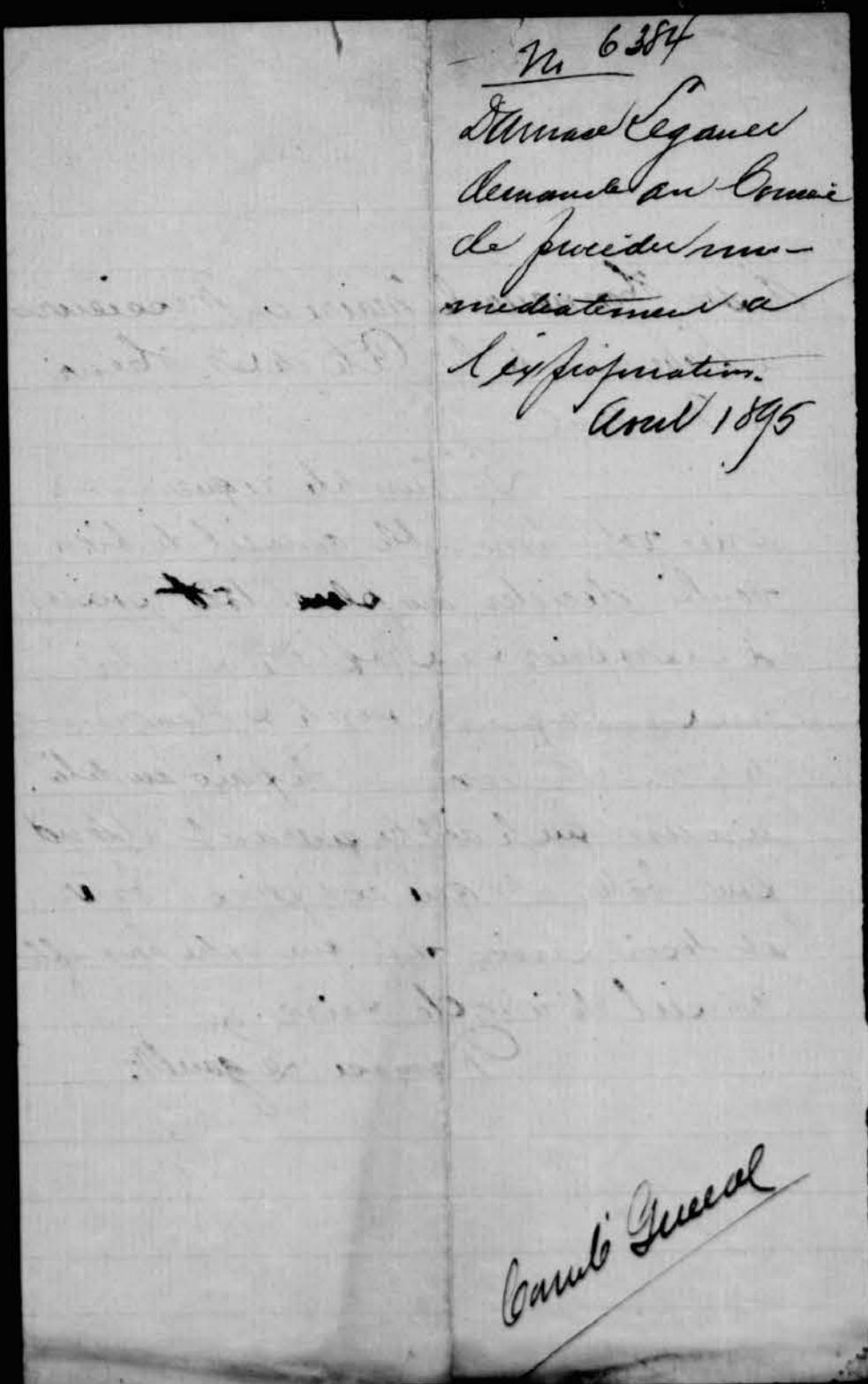
P23/E2,116

A son Honneur le Maire et Messieurs
les Échevins de la Cité d' St. Henri
de Montréal,

L'humble requérant
prie votre honorable conseil de bien
veuoir décider au plus tôt possible
d'épropreier sa propriété sur la
rue St Jacques pour le prolongement
de la rue St. Jean, car depuis au delà
un an qu'il ait été querant attend
pour bâti, et qui est près à bâti
et désir savoir, ou non que votre honorable
conseil décide de faire.

Ramée Le gault.

P23/E2,116



Telephone Bell 2953.

E. Guérin, B.A., B.C.L.
P. B. Lavielle, B.C.L.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

J. A. C. Madore, B.C.L.
M. G. Laroche, LL.B.

New York Life Building.
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flat).

Montreal, 24 AOUT 1895.

A MONSIEUR JULES BEAUCHAMP.

GREFFIER
CITE DE ST HENRI. P.Q.

MONSIEUR:-

Au sujet de la réclamation des auditeurs contre la Cite de St Henri, vous ne m'avez pas fait parvenir la résolution qui a fixé leur indemnité pour la dernière fois. Mon opinion est que les auditeurs n'ont pas droit de demander une indemnité plus élevée que celle qui a été fixée, pour la dernière ~~chancerie~~ avant leur entrée en fonction.

Le salaire qui était attaché à leur charge avant leur entré en fonction est ~~le seul que~~ la Cite ~~doit~~ obligée de payer; et si les auditeurs voulaient être payés plus cher ils devaient insister ~~pour faire~~ fixer leur prix avant leur entrée en fonction.

Je suis informé que le Conseil a passé une résolution offrant de payer une somme de \$200, à chacun des auditeurs. Par cette résolution le Conseil s'est reconnu endette pour ce montant envers les auditeurs et alors la Cite devient obligée de payer ce montant offert.

Je vous ferai remarquer, en passant, que la loi n'autorise la nomination que de deux auditeurs et je vois que ~~vous~~ ^{on} nomme trois. Cette nomination est donc illégale.

De plus, ces Messieurs vous ayant notifiés qu'ils entendent faire payer \$300, vous devez immédiatement, si vous ne voulez pas payer ce prix, les remplacer.

D'après la loi, les auditeurs sont en charge aussi longtemps qu'ils ne sont pas ~~remplacés~~. Il nécessiterait pas suffisant, pour qu'ils cessent de remplir leur charge, d'une résolution du Conseil les démettant de leur fonction, il faut que leur successeurs soient nommés et ce n'est que de ce moment que leur responsabilité cesse.

Votre Tout Devoué:-

J. a. e. Madore

No 6385

Académie
opinion sur la
reclamation de
\$ 300 de audience
pour l'année 1894.

24 aout 1895

50c

Archives de la Ville de Montréal

P23/E2,116

DÉCHIRÉ

No. 638.

Joseph Cormier
se plaint que
ses canaux d'
égout mesurent
pas assez profond
26 Aout 1895

Montréal 26 Aout 1895

M. Monsieur le Maire et
Conseiller de St Henri

Monsieur j'
loueigé notifié notifia
conseil que les canaux
d'égout sur la rue
Delinelle devant ma
propriété ne sont pas
assez profonds
la Perle, et qu'il
toujours de l'eau dans
ma case, et la case
est bien celle des canaux
Alors je demande que

remediez à cela sous un
court délai car je ne
puis laisser ma pro-
priété dans une telle
condition

ma maison était
bâtie quand les eau-
neaux ont été fait

Alors je vous prie que nous
soyez à ce que tout
soit remis en état

J'espére mesieurs que
vous prendrez ma
plainte en considération
tout à vous
Joseph Cauroal

A SON HONNEUR LE MAIRE

ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

DE LA CITE DE ST HENRI:

MESSIEURS:-

J'ai l'honneur de soumettre à la
considération de votre Conseil que :

Votre Conseil ayant organisé une Cour de Recorder pour
la Cite de St Henri:

Considérant que l'organisation de cette Cour ne serait
pas complète sans y attacher un huissier:

En conséquence, Messieurs, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que je suis propriétaire-résidant dans la Cite'
de St Henri, que je suis Huissier pratiquant de la Cour Su-
périeure, de la Cour du Banc de la Reine et du Sherif pour le
District de Montreal.

Esperant que mes qualités actuelles sont suffi-
santes pour me recommander à votre bienveillante attention, j'-
ai donc l'honneur de solliciter votre Conseil de me nommer
Huissier de la Cour de Recorder pour la Cite de St Henri.

Pour informations, si Votre Conseil le désire, je vous re-
fère à Son Honneur Monsieur le Maire de la Cite de St Henri,
à Monsieur le Recorder de la Cite de St Henri , à Monsieur
le Secretaire-Tresorier de la Cite de St Henri et à J.A.C.
Madore, Ecr. Avocat.

Esperant que ma demande sera favorablement accueillie
par votre Conseil , je demeure , Messieurs, votre dévoué servi-
teur :

Pascal Lelere

HUISSIER C.S.D.M.

ST HENRI 28 Aout 1895.

No 6387

Pascal Leclerc
Demandeur
de l'emploi à
la Cour des Reors
des

28 Avril 1895

Acte de la Cour des Reors du 28 Avril 1895

Le demandeur demande à la Cour des Reors que soit déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

Il a été déclaré qu'il est éligible à l'emploi.

J. EMILE VANIER
Ingénieur . Civil
ET
Architecte Provincial
BUREAUX :
107, RUE ST-JACQUES.

Montreal 28 Octobre 1875.

A son Honneur le Maire
et à Messieurs les Echevins de la
Cité de St. Henri;

Messieurs,

En réponse à la demande qui m'a été faite il y a quelques jours au sujet de l'étendue de la propriété Stéphens à St. Henri, je vous répondre comme suit, après recherches faites :

La superficie totale des lots à faire de la subdivision du N° 3413, de 12 à 86, moins le N° 30 qui se rapporte à une rue, est de

875541 pi².

De cette superficie, il y a à réduire la partie de terrain qui a été expropriée autrefois pour l'élargissement du canal Lachine; la superficie de cette partie, après avoir déduit celle partie qui se trouve vis à vis les lots Clandineng, serait de

113879 pi².

Laissons comme différence, à cotiser la 761672 pi².
Ajouter maintenant les lots de la subdivision

du N° cadastral 1704, de 1 à 9, soit 6.163.

2^e - 2^e. 1703 de 1 à 87, dans comprend la rue menant 11.099.

D'où total à part rue St Ambroise 837.934.

La rue St Ambroise comprenant en outre 340-30, 3413-37, 1703-22 et

1704-10² - soit en tout 116.875.

D'où total du terrain cotisé, en admettant que la rue St Ambroise y trait confirme 955.809

(2)

La prétension Stéphens étais de 89555 pds.
carres

J'ai l'honneur d'être M. le sieur,
Votre très obéissant serviteur

J. Eustache Vanier
Ingénieur de la Cité de St. Henri.

P23/E2, 116

No 6388
C.W. Stephens re/
dimension des sous/
terrains par J. E. Laniel
28 Nov 1895

ne connaissez tous suffisamment pour une dépense de vous dire les lettres que je suis avis à remplir cette position : Je vous prie respectueusement de prendre mon application en votre plus sincère considération -

En attendant votre réponse
veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués
Vos très humbles serviteurs

J. Jacob

St Henri 28 Aout 1895

Monsieur le Maire &
Messieurs les Échevins
de la Cité de St Henri.

Messieurs,

Je suis informé qui votre conseil daish bientôt choisir un inspecteur de bâtiere pour la Cité de St Henri. Comme je crois être compétent à remplir cette charge à votre entière satisfaction j'ai bien l'honneur de vous offrir mes services. Il ne m'appartient pas de faire un éloge on me donne

P23/E2,116

No 6389
J. J. Jaut appli
éant comme
inspecteur de
bâtisses

28 Nov 1895

P23/E2,116

Robert & Robert, TELEPHONE 8269.

BOITE DE POSTE 44.

MARCHANDS DE
BOIS ET CHARBON,
3642 Rue Notre Dame,
St.-Henri.

St.-Henri, 29 Août 1895

A Monsieur le Maire
Et Messieurs les Conseillers,

Messieurs,

Je vous signe, au nom de la St. Vincent de Paul de St. Elisabeth, mes remerciements du don généreux que vous avez bien voulu donner pour les pauvres de notre paroisse.

Encore une fois, mes plus sincères remerciements

Tout à vous

J. V. Robert
Secrétaire

P23/E2,116

No 6390
P.R. le R. remis
à l'Assemblée
pour le don à
la St Vincent de Paul
de St Elizabeth.
29 aout 1895

BEL. TELEPHONE 8154.
WM. RUTHERFORD & SONS,
SASHES, DOORS, LUMBER AND CASES

85 TO 95 ATWATER AVENUE.

Montreal, Augt. 29th 1895

To the Mayor and Council
City of St. Henri

We beg leave to call the Attention of the Council to a
Claim of \$25⁰⁰ made against us. said to b. a business
Tax. as Wood Merchants.

We have objected to pay it. on the ground. that Our
Lumber Yard. in St. Henri. is purely storage - a passing
ground for the Lumber to dry. for which we pay the Estate
Watson. \$12⁵⁰ per Month - subject to quit on three Months
Notice - or at once if the Estate pays us 3 Months Rent -
We have no Office. nor building of any sort on the premises
or in St. Henri - we keep no Salesman or Clerk - hence
we neither buy. nor sell there - hence we humbly submit
that. we do no business of any sort in the Municipality
of St. Henri. we have no place of business - And as a
Consequence - we are not liable to pay a business
Tax. such as claimed against us

As our business premises are in St. Piegradi -
On Atwater Avenue. which is the dividing line
North St. Henri - it seems unreasonable for St
Henri to hold that. because we have lumber piled
in St. Henri - it should be treated as a separate business
and a separate business Tax levied -

We trust that. it will not be held that. because
we occupy a small portion of Mr. Watson's lot to pile
Lumber on - we must pay a business Tax - just as it
was a place where we did buying selling - Truly to have justice
done we would prefer to severally Wm Rutherford & Sons

P23/E2, 116

No 6391
Wm Rutherford
re l'ayé d'affair
comme boucher
mechante

29 Aout 1895

28992
GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

GENERAL MANAGER'S OFFICE

MONTREAL, 29 August 1895.

Dear Sir,

I am in receipt of your letter of 28th instant, informing me that you are instructed by the Council of the City of St. Henri to ask for an interview with the President and myself respecting the station at St. Henri.

I regret that your communication was only received this morning, previously to Sir Rivers Wilson's departure on his tour of inspection of the Company's lines, and too late to make other arrangements.

Yours truly,

L. J. Legeault

General Manager

Jules Beauchamp Esq.
Clerk & Receiver
Corporation of St. Henri,
Hotel de Ville.
St. Henri, Que.

No 6392

G.T.R déclarant
que le conseil ou
peut interroger
Sir Rivers ^{Welby} et
P J Scargan.

F Groulx 95

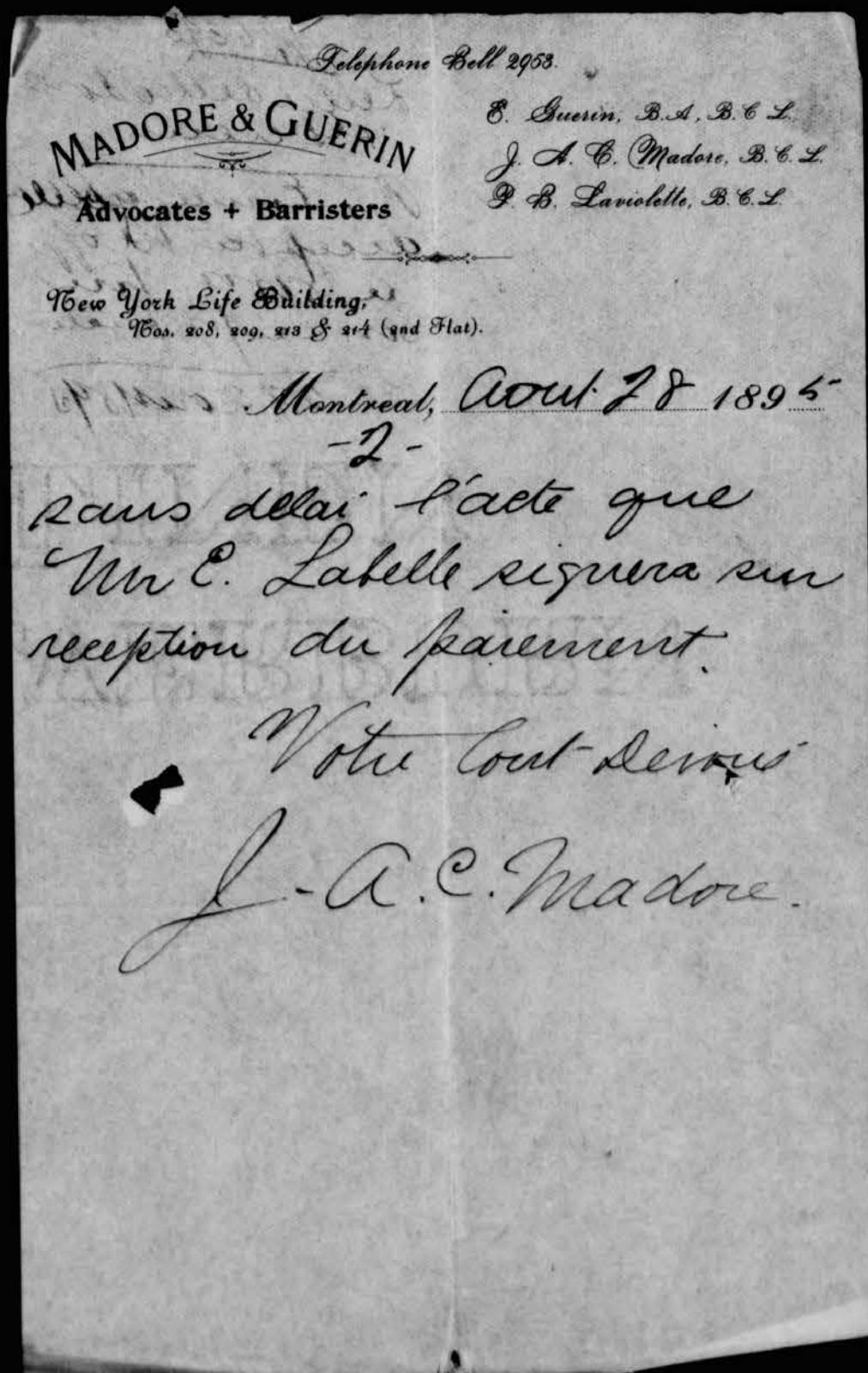
Le conseil ou peut interroger
Sir Rivers ^{Welby} et Scargan
et le conseil ou peut interroger
Sir Rivers ^{Welby} et Scargan
et le conseil ou peut interroger

le conseil ou peut interroger

Mme Groulx

Le conseil ou peut interroger

P23/E2,116



P23/E2,116

No 6393
Lettre de l'adore
et curé
de Ernest Labelle
acceptant l'offre
de 8000\$ pour
son expropriation
le 27 Octobre 1895

28 Août 1895

3.

Province de Québec } A une session de Comité Général du
 Ville de St-Henri } Conseil de la Cité de St-Henri tenue
 à St-Henri au lieu ordinaire des sessions
 du dit Comité Mercredi le vingt-huitième
 juillet de l'an mil neuf cent quatre-vingt
 quinze conformément à la loi à laquelle
 session sont présents Mr le Maire J. J. Aquin
 & MM les Échevins G. Delorme G.C. Bernard
 J. G. Senecal ainsi J. Taillefer W. Lachance
 formant un quorum sous la présidence
 de Mr le Maire -

Il est arrêté et statué par résolution
 du Comité Général ci-dessus.

Mr les Echevins de la Ville de Westmount -
 Côte St-Paul & St-Camille sont présents au
 dit Comité concernant la question de la Monnaie
 Water & Paper Co. d'après un rapport de la
 Commission Locale d'hygiène de St-Henri

MM. L.H. Beaucage, Maine, H. Morin
 H. Fautreau, J. S. Luthell, M. Lymann,
 Echevin & M. G. Poirier Sous-titré Giffre l'on
 représentants de la Cité de St-Camille
 MM. J. R. Redfern, Maine, J. R. Walker
 J. G. Mc Cormick, échevin & MM. B. D. Mc
 Ginnell ingénieur J. G. Bentham modeste
 l'on représentants de la Ville de Westmount
 MM. D. Godin, Maine, M. Martel, consul
 H. Boyer, J. Drew & D. Mc Craig, l'on
 représentants de la Côte St-Paul.
 MM. les ingénieurs Geo. Bentz & J. E. Vauvin

sont présents au Comité -

Proposé par Mr. Redfern de la Ville de Westmount
secondé par M. Faureau de la Côte de St-Cugue
et adopté à unanimité que Mr. Mr. les ingénieurs
B.D. McConnell, Leo Keith & J.E. Varies soient
nommés pour faire rapport au président de
la présente assemblée sur les meilleurs
moyens à prendre pour empêcher la contami-
nation de l'eau distribuée aux habitants des
municipalités de Westmount, St-Henri, St-Cugue
& Côte St-Paul -

les renoucements sont votés au Président
elle séance est levée

Congrès
M. Léveillé. T.J. ayer
est suffisant President

P23/E2, 116

No 6394f

Rapport assemblée com
junte du Conseil de
Westmount Cole & Taylor
St Camille & St Laurent
in re Commission
d'hygiène Bulkhead
et 28 Août /95